

RAPPORT ANNUEL

2012

POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO





LA VISION, LA MISSION ET LA PROMESSE DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

NOTRE VISION

« Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario »

NOTRE MISSION

« L'excellence dans les services policiers grâce à notre personnel, à notre travail et à nos relations »

NOTRE PROMESSE

En tant qu'organisme, la Police provinciale de l'Ontario s'engage à travailler en permanence pour gagner la confiance des citoyens et des visiteurs de l'Ontario, une confiance qui n'est pas tenue pour acquise. La Police provinciale de l'Ontario respecte cet engagement en fournissant un service professionnel de qualité supérieure et en cherchant à créer une culture de confiance et un dialogue ouvert et honnête avec les collectivités qu'elle sert et au sein de son propre effectif. L'organisme s'engage à créer et à favoriser un milieu de travail positif dans lequel tous les employés ont une chance égale de réaliser leur potentiel en exerçant la profession.

Chaque employé et bénévole de la Police provinciale de l'Ontario reconnaît le rôle essentiel qu'il joue dans la protection des droits fondamentaux de l'ensemble de la population de l'Ontario. Par conséquent, chacun s'engage à toujours faire passer les intérêts du public ainsi que la vision et la mission de la Police provinciale de l'Ontario avant tout intérêt personnel et privé. Chacun promet de faire preuve de fierté envers sa profession et la Police provinciale de l'Ontario en adoptant une conduite qui témoigne de sa conviction dans les valeurs éthiques de la Police provinciale.

Table des matières

- 3 Message du commissaire**
- 4 Organigramme**
- 5 Les faits sur la Police provinciale de l'Ontario en 2012**
- 6 Les coûts de la Police provinciale de l'Ontario**
- 8 Retour sur l'investissement de l'Ontario**
- 9 Réalisations de 2012**
- 10 Plan stratégique**
- 12 Résultats obtenus en 2012**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 15** Réduction de la criminalité et de la victimisation dans le cyberspace
- 16** Équipés pour démanteler les principaux réseaux criminels et les menaces à la sécurité publique
- 17** Des actions anti-drogues efficaces s'attaquant à la racine du problème
- 18** Lutte contre la circulation illégale des armes à feu
- 19** Intervention en situation d'urgence : la tragédie d'Elliot Lake
- 19** État d'urgence à Wawa
- 20** Réponse unifiée aux feux de forêt dans le Nord de la province
- 21** Opération de sauvetage réussie au lac Simcoe
- 22** La vigilance est de mise
- 23** Cas de conduite avec facultés affaiblies signalés en 2012

RELATIONS

- 25** Renforcer nos partenariats
- 26** Refléter la diversité des communautés
- 26** À la poursuite d'un but commun
- 27** Soutenir les services policiers des Premières Nations du Nord
- 28** Échanger des renseignements
- 28** Protéger la société des crimes motivés par la haine
- 29** Un mandat conjoint en matière de sécurité publique

MAIN-D'ŒUVRE

- 31** Gestion des blessures de stress opérationnel dans la Police provinciale
- 32** Bénévoles civiles
- 33** Prix et hommages
- 37** Hommage aux disparus

EFFICACITÉ

- 39** Viabilité de la sécurité publique
- 40** Autres sources de financement pour la prévention et l'application de la loi
- 40** Initiatives écologiques
- 41** La technologie au service de l'efficacité

RÉGIONS

- 42** Région du Centre
- 44** Région de l'Est
- 46** Région de l'Ouest
- 48** Région du Nord-Est
- 50** Région du Nord-Ouest
- 52** Division de la sécurité de la circulation
- 55** Statistiques
- 63** Lincoln MacCauley Alexander, commissaire honorifique de la Police provinciale
- 64** Programmes et services de la Police provinciale





MESSAGE DU COMMISSAIRE

Au nom de tous les membres de la Police provinciale de l'Ontario, je suis heureux de présenter le Rapport annuel 2012, qui fait le bilan de l'année et offre un aperçu des initiatives qui jettent les bases de notre avenir.

Au cours de la dernière année, nous nous sommes concentrés sur l'amélioration de nos services par l'exploration de solutions technologiques. Résolus à offrir les meilleurs services policiers de la province, nous avons peaufiné nos processus décisionnels fondés sur des données et des renseignements afin d'éclairer l'établissement des priorités et le déploiement des ressources.

Nos réussites passées et futures reposent sur de solides partenariats avec les membres de nos collectivités, nos intervenantes et intervenants ainsi que nos collègues des services policiers, partenariats dont nous tirons une grande fierté. Parmi nos principales réalisations à ce chapitre, soulignons la création du Bureau des services policiers des municipalités, un bureau autonome, et la mobilisation accrue de nos clients municipaux en vue de mieux faire connaître les coûts des services policiers et les besoins des collectivités.

Nous avons par ailleurs pris connaissance des recommandations de nombreux rapports, notamment la *Commission de réforme des services publics de l'Ontario*, le rapport 2012 du Bureau du vérificateur général de l'Ontario et le rapport d'Ombudsman Ontario sur les blessures de stress opérationnel. Ce dernier renforce ma conviction selon laquelle le bon fonctionnement de la Police provinciale de l'Ontario repose sur la santé physique et mentale ainsi que le bien-être de chacun de ses employés. En réponse à ces recommandations, la Police provinciale de l'Ontario a désigné un groupe de travail responsable de veiller au bien-être de ses employés, lequel a déjà fait d'importantes avancées et poursuivra son travail en 2013 et dans les années à venir.

Notre organisme demeure résolu à offrir des services policiers d'excellente qualité les plus efficaces qui soient, à la hauteur de ce que méritent les citoyens de l'Ontario. S'il est vrai que le rapport du vérificateur général renforce notre conviction d'être sur la bonne voie grâce à nos engagements visant à améliorer notre prestation de services, il nous reste encore du chemin à parcourir.

Chaque jour, les femmes et les hommes membres de la Police provinciale de l'Ontario apportent une contribution positive dans la vie des Ontariennes et des Ontariens, ce qui me permet de déclarer sans hésiter que nous formons un des meilleurs services de police au monde et que nous sommes un véritable atout pour notre province.

LE COMMISSAIRE DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large 'C' followed by a series of loops and a final flourish.

CHRIS D. LEWIS, COMMISSIONER

ORGANIZATION



CHRIS LEWIS

Commissaire

Bureau du commissaire

Arbitre

Communications et services aux cadres

SERVICES INTERNES



MARY SILVERTHORN

Commandante provinciale

Bureau des services opérationnels et financiers

Bureau de l'avancement professionnel

Bureau des services d'approvisionnement et de gestion du parc automobile et des armes

Bureau des politiques opérationnelles et de la planification stratégique

Bureau des services policiers des municipalités

SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL



LARRY BEECHEY

Sous-commissaire
Commandant provincial

Division de la sécurité de la circulation

Bureau du soutien régional

Bureau de la sécurité

Bureau des services de communications et de technologie

ENQUÊTES/CRIME ORGANISÉ



SCOTT TOD

Sous-commissaire
Commandant provincial

Bureau des enquêtes et du soutien

Bureau de la lutte contre le crime organisé

Bureau des normes professionnelles

Bureau des renseignements criminels – opérations provinciales

Bureau des enquêtes et de l'application des lois (Commission des alcools et des jeux de l'Ontario)

Bureau du contrôleur des armes à feu

Centre de soutien aux projets

OPÉRATIONS RÉGIONALES



VINCE HAWKES

Sous-commissaire
Commandant provincial

Bureau des services policiers des Autochtones

Région du Centre

Région de l'Est

Région du Nord-Est

Région du Nord-Ouest

Région de l'Ouest

LES FAITS SUR LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO EN 2012

Division du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels (MSCSC), le plus grand ministère de la province, présent dans toutes les collectivités de l'Ontario.

En Ontario, les services policiers sont régis par la *Loi sur les services policiers*, dont les principales dispositions décrivent les responsabilités des services de police, leurs fonctions principales, les normes en matière de prestation de services, l'administration civile ainsi que le financement et la surveillance des services policiers. Les services de police ont été offerts dans le respect des six principes énoncés dans la Loi, lesquels définissent la façon dont la Police provinciale de l'Ontario (la Police provinciale) doit servir les **13,5 millions** d'habitants de la province.

Modèle unique de service de police en Ontario, la Police provinciale est responsable de services policiers tant municipaux que provinciaux en vertu de la *Loi sur les services policiers* et a le mandat d'offrir une vaste gamme de services spécialisés, comme une expertise et un leadership dans le domaine technique et des enquêtes criminelles, non seulement aux collectivités qu'elle sert, mais aussi à tous les services de police municipaux de l'Ontario, au besoin.

Cette expertise technique touche notamment la gestion des enquêtes importantes, l'identification médico-légale, la recherche et la récupération sous-marines, la recherche et le sauvetage, l'aviation, les services des unités canines, le soutien tactique et les secours, la collecte de renseignements, les sciences et l'analyse du comportement et les services de communication et de répartition provinciale.

Plus de **277 000** heures consacrées à l'offre de services spécialisés aux services policiers municipaux de l'Ontario en 2012, au coût de **12 millions de dollars** pour la Police provinciale.

Plus de **5,8 millions** d'heures de travail, et ce, uniquement dans les détachements régionaux de la Police provinciale répartis dans la province, qui ont ainsi offert des services policiers efficaces dans **322** des **444** municipalités ontariennes.

Offre de services policiers dans **150** municipalités en vertu de l'article 10 de la *Loi sur les services policiers* et dans **172** autres municipalités en vertu de l'article 5 de la Loi, tout en maintenant des relations solides et efficaces avec **119** commissions de services policiers.

Conformément à l'Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario, la Police provinciale offre ses services policiers aux communautés autochtones, en plus de gérer les services de police de **19** Premières Nations.

Plus de **8 200** employés, comprenant plus de **6 180** membres en uniforme dont **21 %** sont des femmes; plus de **1 890** employés civils et **124** membres des services de police des Premières Nations gérés par la Police provinciale.

Un parc de **4 310** véhicules (véhicules de patrouille, d'enquête, véhicules polyvalents, spécialisés, tout-terrain, embarcations et motoneiges) qui ont parcouru **81 millions** de kilomètres pour la patrouille de plus d'un million de kilomètres carrés de zones terrestres et maritimes et plus de **125 000** kilomètres carrés de routes provinciales.

Quelque **500** installations occupant plus de **deux millions** de pieds carrés d'un bout à l'autre de la province, des immobilisations louées de tierces parties, fournies par les municipalités ou propriété du gouvernement. Ces installations comprennent **165** détachements, **cinq** quartiers généraux régionaux, **un** Quartier général (Division de la sécurité de la circulation), **un** Grand quartier général, des unités d'identification médico-légale, des centres de communication de la Police provinciale ainsi que des installations de formation, d'enquête et des installations à usage spécialisé.

Conformément à la *Loi sur les services policiers*, les responsabilités des services policiers sont également dictées par la nouvelle législation, la jurisprudence et d'autres décisions, normes et lignes directrices légales. De nos jours, la Police provinciale doit être équipée d'outils sophistiqués, recevoir à la fois une formation de base et spécialisée et avoir accès à une technologie avancée pour pouvoir répondre aux besoins provinciaux en matière d'application de la loi de manière rentable, et ce, **24** heures sur 24, dès aujourd'hui et à l'avenir.

*La Police provinciale de l'Ontario protège plus de **70 %** des municipalités de l'Ontario, dans le respect des six principes énoncés dans la Loi sur les services policiers :*

1. Le besoin d'assurer la sécurité de toutes les personnes et de tous les biens en Ontario.
2. L'importance de préserver les droits fondamentaux garantis par la Charte canadienne des droits et libertés et le Code des droits de la personne.
3. Le besoin de coopération entre les personnes qui offrent les services policiers et les collectivités qu'elles desservent.
4. L'importance qu'il y a à respecter les victimes d'actes criminels et à comprendre leurs besoins.
5. Le besoin d'être sensible au caractère pluraliste, multiracial et multiculturel de la société ontarienne.
6. Le besoin de veiller à ce que les corps de police représentent les collectivités qu'ils desservent.

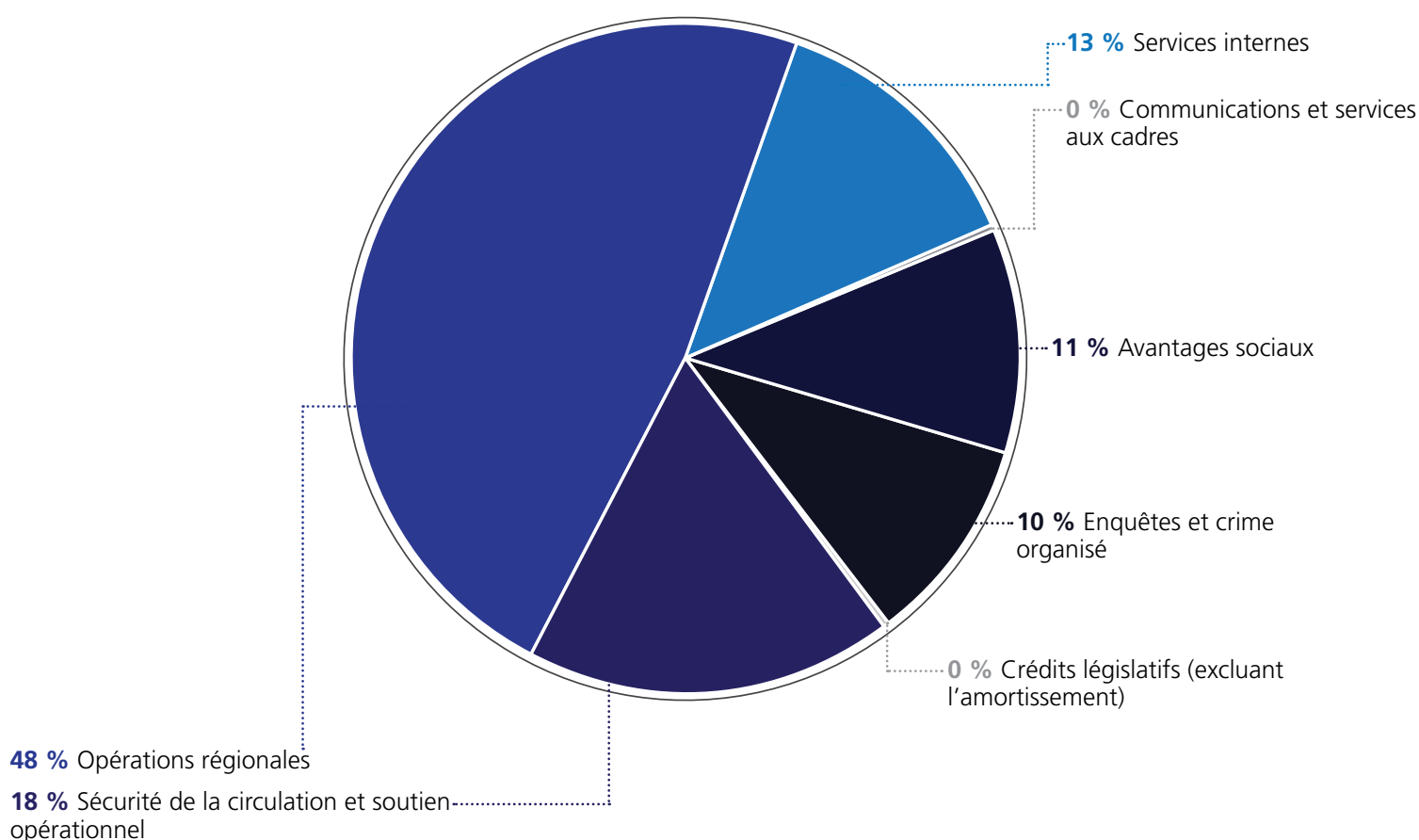
LES COÛTS DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

La vision « Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario » de la Police provinciale comprend un cadre de reddition de comptes permettant la production de rapports transparents et pertinents sur l'offre de services policiers économiques et efficaces.

985 730 974 \$

Dépenses de fonctionnement totales de la Police provinciale de l'Ontario pour l'exercice financier de 2012-2013.

Résultats financiers 2012-2013



En 2012, la Police provinciale a offert des services policiers à 322 municipalités et sur l'autoroute à péage 407 d'après le principe du recouvrement des coûts. Ces coûts, qui sont facturés aux clients, constituent environ le tiers du budget global de la Police provinciale de l'Ontario (362 millions de dollars).

La Police provinciale a dépensé 3 020 000 \$ pour la réparation et la modernisation d'installations. De plus, l'organisme a reçu 3 684 950 \$ du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels (MSCSC) pour le financement de projets d'immobilisation, notamment la construction de nouvelles installations pour ses détachements, ses unités d'identification médico-légale et ses quartiers généraux régionaux.

En 2012, plus de 277 000 heures ont été consacrées à l'offre de services spécialisés aux services policiers municipaux, ce qui représente une dépense de 12 millions de dollars pour la Police provinciale.

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et les avantages sociaux constituent une large part du budget de la Police provinciale de l'Ontario, soit en moyenne 85 %, contre 15 % pour les autres charges directes de fonctionnement. Cette répartition du budget concorde avec celle d'autres services policiers en Ontario et au Canada et est habituelle dans bon nombre de professions où la réalisation du mandat repose fortement sur les ressources humaines.

La Police provinciale n'a aucun pouvoir direct sur le taux de rémunération de ses membres. Les salaires et les avantages sociaux sont négociés par la Couronne du chef de l'Ontario, représentée par le ministère des Services gouvernementaux, et l'Association de la Police provinciale de l'Ontario. En date du 31 décembre 2012, les salaires de la Police provinciale occupaient le 23e rang en Ontario, et le 38e au Canada. Ils n'ont pas changé depuis 2011, mais une augmentation est prévue pour 2014, conformément à la convention collective de l'Association de la Police provinciale de l'Ontario.

PRÉVISION DES COÛTS PAR AGENT (NOUVEL ÉQUIVALENT À TEMPS PLEIN)

	FORMULE DE 2012	FORMULE DE 2010	DIFFÉRENCE
Total des salaires des agents en uniforme	87 240 \$	87 240 \$	
Total des salaires et des avantages sociaux des agents en uniforme	119 362 \$	120 358 \$	-996 \$
Total des coûts liés aux services de soutien	27 977 \$	28 888 \$	-911 \$
Total des coûts prévus des services policiers	147 339 \$	149 246 \$	-1 907 \$

La formule de 2012 prévoyait une légère diminution des coûts par agent par rapport à ceux de 2010 en raison de la rentabilité accrue des véhicules de patrouille, de la réduction des dépenses en bureautique et de l'élimination des charges imposées aux municipalités par les Services communs de l'Ontario.

ADMINISTRATION

Selon l'Enquête sur l'administration policière de 2012 de Statistique Canada, les services de police déclarent embaucher 2,5 agents par employé civil, un ratio qui demeure inchangé depuis 2007. Quant au ratio de la Police provinciale de l'Ontario, il était de 3,27 agents par employé civil en 2012. L'augmentation des services municipaux offerts par la Police provinciale de l'Ontario n'est pas allée de pair avec un accroissement des Services internes.

COÛT PAR HABITANT

Selon *Les ressources policières au Canada, 2011* de Statistique Canada, le coût annuel moyen des services policiers municipaux était de 282 \$ par habitant, contre 160 \$ par habitant pour les services policiers municipaux contractuels offerts par la Police provinciale de l'Ontario. Dans la plupart des cas, la Police provinciale permet aux municipalités de réaliser des économies considérables.

COMPARAISON DES COÛTS DES SERVICES POLICIERS MUNICIPAUX ET DES COÛTS DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO PAR HABITANT

(à l'exclusion des services policiers des Premières Nations)

POPULATION	100 000 +	50 000 À 99 999	15 000 À 49 999	5 000 À 14 999	< 5000	MOYENNE PROVINCIALE
Services policiers municipaux	282 \$	264 \$	284 \$	329 \$	371 \$	282 \$
Police provinciale (article 10 de la Loi sur les services policiers)	S.O.	153 \$	150 \$	156 \$	238 \$	160 \$ (comprend l'autoroute à péage 407)

En 2012, le coût annuel moyen des services policiers contractuels et non contractuels offerts dans les 322 municipalités protégées par la Police provinciale était de 344 \$ par ménage.

Selon l'Enquête sur l'administration policière de Statistique Canada, en 2012, le ratio des agents de police en Ontario était de 194 agents par 100 000 habitants. Ce ratio est 129 agents par 100 000 habitants si l'on considère uniquement les services policiers municipaux contractuels de la Police provinciale.

VARIATION DES COÛTS DES SERVICES POLICIERS

Bien que les coûts par habitant de la Police provinciale de l'Ontario soient plus avantageux que ceux d'autres services de police de la province, il existe d'importantes variations de coûts entre les différentes municipalités bénéficiant des services policiers contractuels et non contractuels de la Police provinciale.

Selon la méthode de facturation actuelle, les coûts des services policiers présentent parfois d'importantes variations, et ce, même entre des municipalités de taille similaire, principalement en raison des caractéristiques propres à chacune des municipalités (p. ex. géographie, démographie, industries principales). Pour pallier cette situation, le MSCSC et

la Police provinciale ont mis sur pied un groupe de travail responsable d'examiner la possibilité de répartir différemment les coûts des services policiers entre les municipalités desservies par la Police provinciale.

L'objectif de cet examen et de tout éventuel changement proposé est d'appliquer une méthode de recouvrement des coûts qui soit équitable et cohérente pour tous ceux qui bénéficient des services de la Police provinciale de l'Ontario.

RETOUR SUR L'INVESTISSEMENT DE L'ONTARIO

Rendement de la Police provinciale de l'Ontario pour 2012

95,8 %

Au total, 95,8 % des répondants se sentent « très en sécurité » ou « en sécurité » dans leur communauté.
(sondage de 2012 sur la satisfaction de la communauté de la Police provinciale de l'Ontario)

NOMBRE D'APPELS DE SERVICE

733 178

TAUX DE RÉOLUTION DES CRIMES VIOLENTS

91,5 %

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE CRIMINEL ET DES LOIS PROVINCIALES

644 744

COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS

- 3 737

(sur les routes, les voies navigables et les sentiers patrouillés par la Police provinciale, comparative-ment aux données de 2011)

VALEUR TOTALE DES DROGUES SAISIES

79 777 349 \$

CONFISCATION D'ACTIFS

9 689 874 \$

Valeur totale des confiscations

22 298 405 \$

Valeur totale des saisies

CRIMES DÉCLARÉS PAR LE PERSONNEL POLICIER (en vertu du Code criminel)

- 3,1%

(diminution par rapport à 2011, malgré une augmentation du nombre de résidents)

TAUX DE SATISFACTION DES VICTIMES ET DES TÉMOINS

80,4 %

(pourcentage des répondants se disant « très satisfaits » ou « satisfaits » du contact qu'ils ont eu avec la Police provinciale [à la suite d'un incident])

Investir dans la sécurité publique, c'est investir dans le bien-être des collectivités. Les Ontariennes et Ontariens reçoivent des services hors pair pour leur investissement dans la sécurité publique.

RÉALISATIONS DE 2012



CRÉATION DU BUREAU DES SERVICES POLICIERS DES MUNICIPALITÉS

Le 19 mars 2012, un bureau consacré aux services policiers des municipalités a été créé, témoignant clairement de l'importance qu'accorde la Police provinciale à la prestation de services policiers municipaux efficaces et aux demandes croissantes à cet effet.



NOUVELLES INSTALLATIONS

Parmi les nouvelles installations ouvertes en 2012, mentionnons les quartiers généraux de la Région du Nord-Est, de la Région de l'Est et de la Région du Centre, ainsi que divers détachements. L'année 2012 a également vu l'ouverture d'unités d'identification médico-légale à la fine pointe de la technologie aux quatre coins de la province.



10^E ANNIVERSAIRE DE L'OPTION CARRIÈRE POLICIÈRE

Une initiative de recrutement exemplaire qui a profité à environ 500 participants.



LE 6 JUIN 2012 : TENUE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DES ANCIENS DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

Pour souligner la contribution des anciens de la Police provinciale de l'Ontario dans la création et l'évolution d'un organisme de services policiers reconnu internationalement.



NOUVELLE UNITÉ DE TRANSPORT DES DÉTENUS – RÉGION DU NORD-EST

Une équipe d'agents spéciaux attitrés au transport des contrevenants depuis le secteur des détachements de la baie James vers les tribunaux de Hearst et de Timmins.



LE DÉTACHEMENT DE HAWKESBURY DEVIENT ENTIÈREMENT BILINGUE

Le Détachement de Hawkesbury de la Police provinciale a été désigné le premier détachement entièrement bilingue de la province.



LE BUREAU DES SERVICES POLICIERS DES AUTOCHTONES CÉLÈBRE SON 5^E ANNIVERSAIRE

Le Bureau continue d'incarner l'engagement de la Police provinciale à promouvoir une culture d'apprentissage et de soutien favorisant l'efficacité des services policiers des Premières Nations et la santé de ces communautés.



PARC DE VÉHICULES

La Police provinciale a ajouté à son parc automobile la nouvelle berline Ford d'interception et des véhicules utilitaires qui entraîneront des économies de carburant de 5 à 10 %.

PLAN STRATÉGIQUE 2010-2013

	SÉCURITÉ PUBLIQUE	RELATIONS
OBJECTIFS	Excellence en matière de prestation de services policiers de base grâce aux services policiers axés sur les renseignements.	Établissement de partenariats solides et efficaces avec nos collectivités, intervenants et collègues.
STRATÉGIES	1. Prévention du crime et réduction de la victimisation dans nos collectivités. 2. Excellence des enquêtes grâce aux services policiers axés sur les renseignements. 3. Excellence dans la gestion des enquêtes majeures, des incidents critiques et des situations d'urgence ainsi que dans les interventions. 4. Sauver des vies et diminuer la criminalité sur nos routes, nos voies navigables et nos sentiers.	1. Élaborer et mettre en œuvre une approche coordonnée pour les communications internes. 2. Concentrer les communications externes, notamment les efforts de sensibilisation au mandat de la Police provinciale, sur nos collectivités et les intervenants. 3. Promouvoir des services policiers durables pour les Premières Nations et contribuer à la sécurité de ces collectivités.
INDICATEURS	• Statistiques sur la Stratégie de réduction de la criminalité. • Statistiques sur la criminalité et sur la sécurité routière. • Patrouilles routières. • Comptes rendus sur les enquêtes majeures. • Évaluation des événements majeurs. • Cadre pour la préparation des services policiers en cas d'incident critique concernant les Autochtones	• Résultats du sondage sur la satisfaction de la communauté de la Police provinciale de l'Ontario. • Résultats du Sondage des employés de la fonction publique de l'Ontario sur l'engagement. • Formations offertes aux services policiers des Premières Nations.

VALEURS DE LA POLICE PROVINCIALE : PROFESSIONNALISME

VISION

LES COLLECTIVITÉS SÉCURITAIRES... LA SÛRETÉ POUR L'ONTARIO

MISSION

L'EXCELLENCE DANS LES SERVICES POLICIERS GRÂCE À NOTRE PERSONNEL, À NOTRE TRAVAIL ET À NOS RELATIONS.

MAIN-D'ŒUVRE

Un groupe stable d'employés qualifiés et fiers de se dévouer à la Police provinciale de l'Ontario.

1. Faciliter et encourager la formation continue ainsi que les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement pour nos employés.
2. Promouvoir une culture de reconnaissance et de responsabilisation des employés au moyen d'un système efficace de gestion de la performance.
3. Voir au bien-être des employés et faire la promotion d'un milieu de travail sain.

- Résultats du Sondage des employés de la fonction publique de l'Ontario sur l'engagement.
- Sondage auprès des membres de la Police provinciale de l'Ontario.
- Statistiques sur l'apprentissage en ligne.
- Systèmes de données sur les ressources humaines.

EFFECTIVENESS

Gestion des activités de façon efficiente et efficace dans un milieu policier de plus en plus exigeant.

1. Améliorer la gestion de l'information au moyen de la technologie.
2. Assurer une gestion budgétaire efficace et veiller à la responsabilité financière.
3. Enraciner la responsabilité environnementale dans notre culture et dans nos pratiques opérationnelles.
4. Continuer de moderniser l'équipement pour tous les employés.

- Statistiques uniformes sur la charge de travail.
- Possibilités de formation en gestion financière.
- Formulation de réponses à diverses enquêtes, demandes et vérifications.
- Intégration de systèmes technologiques.
- Projets d'infrastructure conformes aux normes environnementales.

• RESPONSABILITÉ • DIVERSITÉ • RESPECT • EXCELLENCE • LEADERSHIP

RÉSULTATS OBTENUS EN 2012

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Au total, 92,4 % des répondants au sondage sur la satisfaction de la communauté de la Police provinciale de l'Ontario sont « très satisfaits » ou « satisfaits » de la qualité globale des services policiers fournis par la Police provinciale. (voir tableau 1-1, p. 55)
- Malgré une augmentation du nombre total de crimes de violence dans le territoire de compétence de la Police provinciale, le taux de résolution global est resté le même que celui de 2011, qui était de 3,3 % supérieur à celui de 2010 et de 3,8 % supérieur à celui de 2009. (voir tableau 5-1, p. 59)
- Pour la cinquième année consécutive, la Direction des enquêtes criminelles de la Police provinciale a maintenu un taux de résolution moyen de plus de 90 %.
- La Stratégie provinciale de protection des enfants contre l'exploitation et les agressions sexuelles sur Internet, une initiative conjointe dirigée par la Police provinciale, a permis de repérer et de sauver 126 enfants victimes, d'ouvrir 3 381 enquêtes, de procéder à l'arrestation et à l'accusation de 392 personnes et de porter plus de 1 400 accusations.
- La Section de l'exploitation sexuelle des enfants de la Police provinciale a retracé et sauvé 43 autres enfants victimes et lancé 534 nouvelles enquêtes supplémentaires, ce qui représente une augmentation de 19 % du nombre de personnes arrêtées et accusées et une augmentation de 42 % du nombre d'accusations portées par rapport à 2011.
- Les membres de la Police provinciale ont rigoureusement appliqué la Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements. Dans le cadre de cette stratégie visant la surveillance des activités des récidivistes, ils ont réalisé 14 558 vérifications qui ont entraîné 1 850 accusations.
- L'Unité provinciale de confiscation d'actifs criminels a lancé 696 enquêtes, qui se sont soldées par des saisies d'une valeur de plus de 22 millions de dollars et des confiscations d'une valeur de 9 millions de dollars.
- L'Unité du contrôle des stupéfiants a exécuté plus de 500 mandats de perquisition et procédé à l'arrestation et à l'accusation de plus de 1 500 personnes. (voir tableau 3-3, p. 57)
- L'Unité du contrôle des stupéfiants a saisi près de 80 millions de dollars en stupéfiants. (voir tableau 3-3, p. 57)
- Le nombre d'arrestations effectuées par l'Unité de recherche des fugitifs, organisme affilié dirigé par la Police provinciale de l'Ontario, a augmenté pour atteindre un total de 732 arrestations. Fait remarquable, 94 % de ces dangereux contrevenants ont été appréhendés et détenus dans un délai de cinq jours.
- Les décès causés par des accidents de véhicules hors route et de motoneiges ont connu une diminution par rapport à l'année dernière. (voir graphique 7-1, p. 61)
- Le nombre de collisions de véhicules motorisés mortelles est inférieur à la moyenne des cinq années précédentes, malgré une augmentation en 2012.
- Depuis 2011, la Police provinciale a formé près de 300 membres en uniforme et membres auxiliaires pour soutenir le Programme de sécurité des lieux Bien protégé Ontario.
- Le Centre du Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALVAC) géré par la Police provinciale de l'Ontario a permis l'établissement de 17 liens avérés.

RELATIONS

- La Police provinciale a offert des services policiers en partenariat avec 119 commissions de services policiers dans 70 % des municipalités de la province.
- La Police provinciale a entretenu une collaboration positive avec les 54 services policiers municipaux de l'Ontario.
- Des services de soutien ont été offerts à plusieurs services policiers municipaux partenaires dans le cadre de 44 ententes-cadres.
- Des services spécialisés ont été offerts à plusieurs partenaires municipaux en vertu de 105 ententes de services spécialisés.
- L'Unité de lutte contre les bandes de motards de la Police provinciale a offert de la formation avancée à plus de 100 agents de différents services de police de l'Ontario.
- La Police provinciale a offert des services policiers directs à 19 communautés autochtones et géré les services policiers de 19 Premières Nations, conformément à l'Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario.
- La campagne Centraide de 2012 de la Police provinciale a permis d'amasser 81 000 \$ dans le cadre de nombreux événements de financement réalisés à l'échelle provinciale et régionale.
- Les incidents majeurs survenus en 2012 (effondrement du toit du centre commercial Algo, feux de forêt, inondation et sauvetage hivernal sur le Lac Simcoe) ont mis en évidence les relations solides et efficaces que la Police provinciale entretient avec d'autres fournisseurs de services d'urgence et de services policiers.
- À ce jour, le Programme de « contraventions positives » lancé en été 2010 par la Police provinciale a permis la remise de plus de 400 000 coupons à des jeunes des quatre coins de l'Ontario pour souligner leur comportement positif dans le cadre des opérations C'est cool! et Choco-chaud.
- Le programme communautaire Petit ours a permis de réconforter les enfants et les jeunes victimes de circonstances tragiques par le don de plus de 600 oursins depuis son lancement en mai 2011.
- Les membres en uniforme et les membres auxiliaires de la Police provinciale ont remis plus de 50 000 avis « Verrouillez-la » à la population dans le cadre d'initiatives locales de vérification du verrouillage des véhicules réalisées dans les collectivités. Environ 200 000 avis ont été remis depuis la création de ce programme en 2007.

MAIN-D'ŒUVRE

- La Police provinciale de l'Ontario a reçu 1 867 candidatures et accueilli 204 nouvelles recrues ainsi que 12 agents expérimentés.
- L'année 2012 a vu le départ à la retraite de 183 membres en uniforme et de 47 employés civils, ainsi que la promotion de 192 membres.
- Les membres du Programme de transport des détenus de la Police provinciale ont assuré le transport de plus de 100 000 prisonniers (déplacement d'environ 300 prisonniers par jour), parcourant 3,2 millions de kilomètres.
- Un total de 1 355 cours sur des sujets variés ont été offerts et coordonnés par l'Académie de la Police provinciale.
- Un total de 15 248 personnes ont été hébergées pour la nuit au O'Grady Hall, la résidence officielle de l'Académie de la Police provinciale.
- Au total, 7 800 membres de la Police provinciale, membres des services de police des Premières Nations et membres auxiliaires ont obtenu leur certification en secourisme et sur le recours à la force, et 1 100 autres membres ont reçu une formation et une certification sur les armes à impulsions.
- Un total de 21 000 cours en ligne ont été suivis sur le portail OPP Learn, portant à 67 000 le nombre de cours suivis depuis son lancement en 2010.
- La province compte 53 unités formées de bénévoles du programme de services d'aumônerie et du Programme de police auxiliaire.
- Chacun des bénévoles de ces deux programmes a offert en moyenne environ 250 heures de son temps.
- En réponse au rapport *Dans le FEU de L'ACTION* publié par l'Ombudsman Ontario, un groupe de travail sur les blessures de stress opérationnel a été mis sur pied.
- Neuf sujets ont été publiés sur le Blogue du commissaire, offrant aux employés de la Police provinciale un lieu de rencontre et la possibilité d'ouvrir un dialogue avec le commissaire.
- 39 membres ont reçu une Citation du commissaire pour sauvetage, et 13 membres, une citation pour bravoure.
- Le programme Prix Accolade de la Police provinciale a reçu 47 candidatures.

EFFICACITÉ

- La Direction des enquêtes criminelles de la Police provinciale de l'Ontario a maintenu son taux de résolution grâce à son expertise fondée sur des processus systémiques de contrôle de la qualité, qui comprend un modèle logique en matière d'enquêtes sur les homicides et un processus de compte rendu des cas.
- Une bonne partie du projet de modernisation de la Police provinciale s'est conclue le 23 novembre 2012, dans le respect des délais et du budget prévus.
- Les cours offerts sur le portail OPP Learn ont permis d'éviter environ 173 000 kilomètres de déplacement, portant à près de 800 000 kilomètres les économies réalisées depuis le lancement de cette initiative.
- Les sites de formation virtuels ont été étendus à 14 emplacements stratégiques aux quatre coins de la province, améliorant ainsi l'accès à la formation dans les régions éloignées. Six autres emplacements seront ajoutés au réseau en 2013 en vue de réduire encore davantage les frais de déplacement.
- Grâce à l'ajout de véhicules plus récents offrant une technologie avancée et des économies de carburant, la Police provinciale de l'Ontario prévoit réaliser des économies de deux millions de dollars à partir de 2014-2015.
- La Police provinciale a respecté une série de stratégies de gestion des coûts de son parc de véhicules, notamment un programme de réduction de la consommation de carburant et de recyclage des pièces usagées, le respect d'approbations strictes en matière d'entretien et le maintien d'une réserve de 82 véhicules motorisés, dont 25 sont hybrides.
- En 2011-2012, la Police provinciale a mis en œuvre une stratégie de réduction de la consommation de carburant afin d'éviter la marche au ralenti inutile des véhicules et de se procurer son carburant auprès des fournisseurs offrant les meilleurs prix.
- La Police provinciale a continué de participer au projet du ministère des Transports de l'Ontario visant à étudier la technologie de contrôle de la marche au ralenti des moteurs pour évaluer la possibilité d'appliquer cette technologie à son parc de véhicules.
- Les Services d'approvisionnement ont inventorié plus de 1,3 million d'articles et traité près de 40 000 commandes pour la Police provinciale et pour les services de police des Premières Nations gérés par la Police provinciale en vertu de l'Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario.
- Plus de 4 300 armes ont été fournies par la Section des services de gestion des armes.
- L'Entretien des véhicules de la Police provinciale a consacré plus de 18 000 heures à la modernisation des véhicules de la Police provinciale par l'ajout d'équipement policier.
- Plus de 2 500 demandes électroniques ont été acceptées dans le cadre du programme pilote et du déploiement provincial du Centre du SALVAC dirigé par la Police provinciale.
- La Section du recrutement de la Police provinciale a instauré un processus de recrutement électronique, qui permettra à l'avenir des économies annuelles de 600 000 à 1 000 000 de feuilles papier, de 5 000 à 10 000 envois postaux (lettres et colis) ainsi que de frais postaux pour plus de 2 000 colis.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

« Notre message est simple, clair et éloquent. En tant que service de police de la province, nous demeurons inébranlables dans notre lutte pour la réduction de la victimisation et pour la sûreté et la sécurité des Ontariennes et des Ontariens. Suivant une approche tactique, la Police provinciale de l'Ontario continuera de travailler sans relâche pour dépister et poursuivre toute personne se livrant à des activités illégales ou illicites. »

**SCOTT TOD, SOUS-COMMISSAIRE,
ENQUÊTES ET CRIME ORGANISÉ**

Réduction du crime et de la victimisation dans le cyberspace

Les criminels et les organisations criminelles recourent à la technologie pour piéger leurs victimes et pour profiter de ces dernières. La plupart du temps, ils arrivent à conserver un certain anonymat, déjouant les autorités légales et sans égard aux limites territoriales. Résultat : la police doit jongler avec l'évolution des crimes traditionnels et l'émergence d'une nouvelle forme de criminalité. De plus en plus, les enquêtes sur les activités illégales et illicites, qui sont déjà complexes et qui exigent la mobilisation de nombreuses ressources, comportent également des éléments de preuve technologiques. En raison de cette tendance alarmante, la demande pour les enquêteurs spécialisés en crimes informatiques hautement qualifiés de la Police provinciale a continué d'augmenter en 2012.

Il existe toute une variété de crimes assistés par la technologie et d'activités malveillantes en ligne, qui vont des cyberattaques, du piratage et de la fraude à l'exploitation sexuelle des enfants, à l'intimidation et au harcèlement. La Police provinciale continue d'offrir de la formation et d'élaborer des ressources pour renforcer sa capacité à combattre cette menace aux multiples visages qui porte atteinte à la sécurité publique en Ontario.

Dans le cadre de la **STRATÉGIE PROVINCIALE DE PROTECTION DES ENFANTS CONTRE L'EXPLOITATION ET LES AGRESSIONS SEXUELLES SUR INTERNET**, une initiative conjointe dirigée par la Police provinciale de l'Ontario :

- 126 enfants victimes ont été repérés et rescapés;
- 3 381 nouvelles enquêtes ont été ouvertes, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente;
- 392 personnes ont été arrêtées et accusées, ce qui représente une augmentation de 6,5 % par rapport à l'année précédente;
- 1 407 accusations ont été déposées en Ontario, un nombre de 16 % supérieur à celui de 2011.

LA SECTION DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO, qui assume la responsabilité première en Ontario dans ce domaine et qui a pour mandat d'enquêter sur les personnes qui possèdent, fabriquent, importent, exportent, vendent ou distribuent illégalement de la pornographie juvénile dans la province de l'Ontario, ou qui la consomment :

- a repéré et sauvé 43 enfants victimes;
- a lancé 534 enquêtes supplémentaires, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente;
- a procédé à 116 arrestations et accusations, ce qui représente une augmentation de 19 % par rapport à l'année précédente;
- a déposé 483 accusations supplémentaires en Ontario, ce qui constitue une augmentation de 42 % par rapport à l'année précédente.

LE CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE et son programme **Cyberaide.ca**, un mécanisme de signalement des cas d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet qui offre des services pour soutenir la police canadienne, y compris la Police provinciale de l'Ontario, dans la lutte contre les personnes qui se servent d'Internet pour cibler des enfants :

- a célébré ses dix années de service pour la protection des enfants;
- a reçu plus de 44 % de ses signalements de personnes habitant en Ontario;
- a observé, en 2011-2012, une augmentation de 17 % du nombre de signalements par rapport à l'année 2010-2011.

NOUVELLES ENQUÊTES

3 381

Ouverture de 3 381 nouvelles enquêtes, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente

ENFANTS REPÉRÉS ET RESCAPÉS

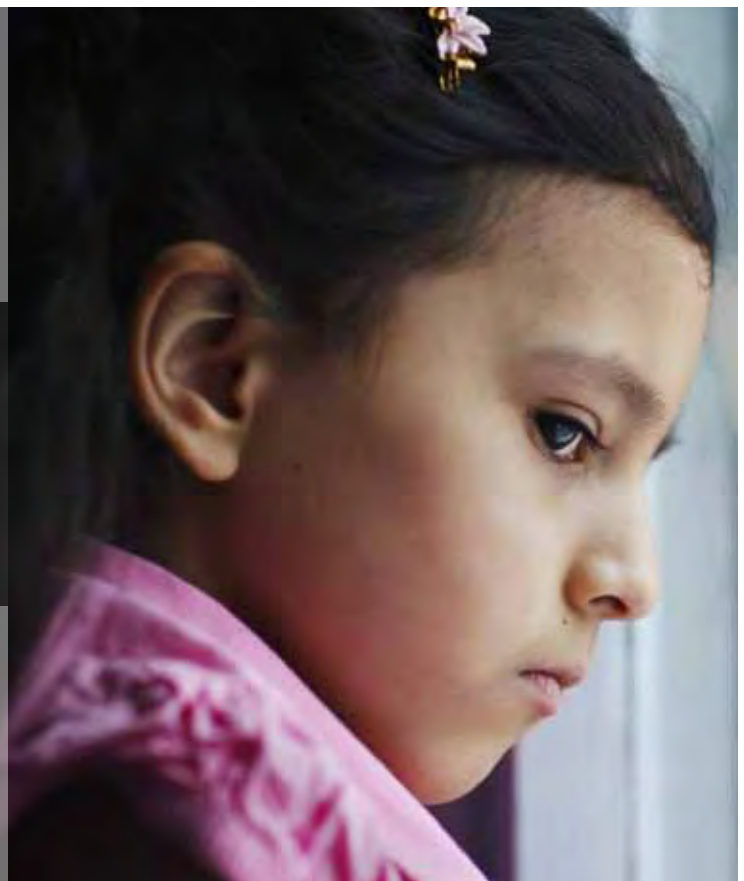
126

enfants victimes ont été repérés et rescapés

ACCUSATIONS DÉPOSÉES

1 407

Un total de 1 407 accusations ont été portées en Ontario, ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente.



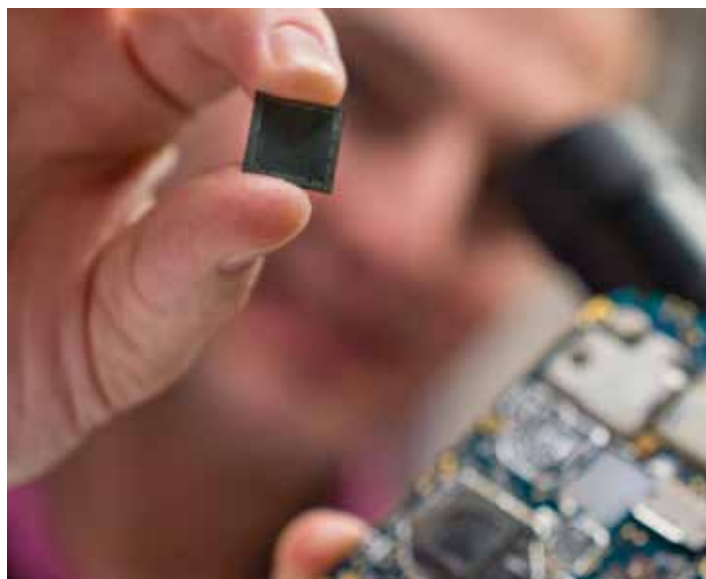
LA SECTION DE RÉPRESSION DE LA CRIMINALITÉ INFORMATIQUE DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO, qui offre des services d'enquête spécialisés à la Police provinciale, aux services policiers municipaux de la province ainsi qu'aux ministères dans le cadre d'enquêtes reposant principalement sur de l'équipement électronique et sur Internet :

- a observé une augmentation du nombre de pièces à conviction présentées (appareils mobiles, ordinateurs, etc.) en 2012;
- a continué de recevoir un nombre constant de demandes de services visant la réalisation de fouilles, de perquisitions et de saisies électroniques ainsi que l'extraction et l'analyse de renseignements électroniques en vue de constituer, d'approfondir ou de clarifier une preuve;
- a continué de recevoir un nombre croissant de demandes de soutien dans le cadre d'enquêtes, notamment sur des homicides, des agressions sexuelles et des cas de violence conjugale comportant des éléments de preuve technologiques.

LA DIRECTION DE LUTTE CONTRE L'ESCROQUERIE DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO, chef de file en matière d'enquête sur le crime d'entreprise, qui offre des ressources spécialisées affectées aux enquêtes à la Police provinciale, aux services policiers municipaux de l'Ontario et aux ministères dans le cadre d'enquêtes complexes liées à la fraude :

- a réalisé des enquêtes sur des stratagèmes de fraude complexes outrepassant les frontières administratives et nationales et entraînant des pertes financières considérables pour des personnes, des entreprises et l'administration publique, qui comportaient souvent un aspect en ligne.

LE CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA, unique centre d'appel administré par la police, est géré conjointement par la Police provinciale de l'Ontario, la GRC et le Bureau de la concurrence Canada. Il permet à la population de signaler les fraudes en ligne, par courriel ou par téléphone. Le Centre antifraude du Canada joue un rôle important dans la lutte contre la fraude par télémarketing et par la poste ainsi que contre le vol d'identité par la sensibilisation du public et par la collecte et la transmission d'éléments de preuve sur les victimes aux organismes d'application de la loi appropriés. Le Centre antifraude du Canada :



- a rapporté des pertes financières totales de plus de 76 millions de dollars pour les victimes de fraudes par marketing de masse;
 - plus de 16 millions de dollars ont été perdus en raison d'opérations canadiennes de fraude par marketing de masse signalées par des Canadiens;
 - c'est l'Ontario qui enregistre le plus grand nombre de points d'ancrage d'opérations de fraude par marketing de masse, le plus grand nombre de victimes ainsi que la plus grande valeur totale des pertes signalées;
- a rapporté que même si le téléphone et le télécopieur sont les méthodes de sollicitation les plus courantes pour la fraude par marketing de masse, les courriels, le Web et la messagerie texte suivent de près;
 - les pertes financières subies par les victimes canadiennes sollicitées par courriel, par Internet ou par messagerie texte sont les plus importantes, représentant 50 % des pertes totales;
- a rapporté que les pertes financières totales signalées par les victimes canadiennes de fraude d'identité ont augmenté en 2012, atteignant plus de 15 millions de dollars.

Équipés pour démanteler les principaux réseaux criminels et les menaces à la sécurité publique

Le modèle d'établissement des priorités tactiques permet à la Police provinciale de déterminer l'ordre de ses opérations et de déployer ses ressources limitées de la meilleure façon qui soit dans la province. Ce modèle, qui favorise la transmission d'information et la collaboration, permet à la Police provinciale de mieux définir ses priorités à l'échelle provinciale, les problèmes émergents ainsi que les lacunes en matière de renseignement.

Ce modèle repose sur une évaluation situationnelle du crime organisé, qui fournit un portrait détaillé des groupes criminels organisés de l'Ontario exerçant dans les différents territoires servis par la Police provinciale ou tombant sous la responsabilité du Bureau de la lutte contre le crime organisé.

En 2012, le modèle d'établissement des priorités tactiques a été mis en œuvre dans chacune des régions surveillées par la Police provinciale et a produit d'excellents résultats, notamment l'intégration améliorée des ressources de la Police provinciale. Cette approche permettra à la Police provinciale d'être en meilleure position pour repérer et démanteler les principaux réseaux criminels et les menaces à la sécurité publique.



Des actions anti-drogues efficaces s'attaquant aux racines du problème

La Police provinciale est fortement préoccupée par la présence envahissante des drogues illicites dans les sphères sociales, économiques et criminelles, présence dont les effets néfastes sont ressentis dans toutes les collectivités de l'Ontario. Pour pallier cette situation, les équipes communautaires d'action antidrogue de la Police provinciale fournissent des solutions policières locales dans de nombreux détachements de la province.

Les membres de ces équipes sont rattachés à un détachement pour lequel ils interviennent directement dans les rues, à l'échelle locale. Ils appliquent des mesures correctives ciblant la vente et la consommation illicite de drogues. Efficaces, ils travaillent de façon continue pour repérer les personnes se livrant à ces activités illégales et pour aiguïser leur connaissance des tendances et des enjeux locaux liés aux drogues. Leur réussite repose sur l'entretien de relations positives avec la communauté, avec les membres de la Police provinciale et avec les partenaires municipaux des services policiers.

Ces ressources policières sur le terrain ont une valeur inestimable. Les membres des équipes communautaires d'action antidrogue agissent parallèlement à l'Unité du contrôle des stupéfiants du Bureau de la lutte contre le crime organisé de la Police provinciale, avec laquelle ils échangent des renseignements afin de lutter contre le commerce de drogue illicite à l'échelle locale. Leurs activités s'inscrivent ainsi dans le mandat général de la Police provinciale de l'Ontario en matière de sécurité publique, qui consiste à démanteler le crime organisé.

En 2012, les équipes communautaires d'action antidrogue ont mis en œuvre des initiatives d'application de la loi dans chacune des régions servies par la Police provinciale, réduisant avec succès l'accessibilité aux drogues illicites et limitant leurs importantes répercussions.

RÉGION DE L'OUEST

Une installation extérieure de culture de marijuana a été supprimée, entraînant des saisies d'une valeur de 751 000 \$ en drogues (méthamphétamine, cannabis, oxycodone, etc.), en armes, en biens volés et en devises infractionnelles.

RÉGION DE L'EST

Une importante installation extérieure de culture de marijuana a été démantelée, entraînant la saisie de plus de 700 plants de marijuana.

RÉGION DU NORD-EST

Une installation intérieure de culture de marijuana et un laboratoire d'extraction de résine de cannabis ont été démantelés. La valeur marchande des stupéfiants saisis totalise plus d'un million de dollars. Des biens infractionnels d'une valeur de 50 000 \$ ont également été saisis.

RÉGION DU CENTRE

Des drogues illicites, notamment de la marijuana et de la cocaïne, ont

été saisies avec de l'équipement de production. Les armes à feu confisquées comprennent des armes de poing, des carabines et des fusils de chasse. Des accessoires d'armement ont également été saisis.

RÉGION DU NORD-OUEST

Des équipes communautaires d'action antidrogue ont récemment été mises sur pied dans plusieurs détachements. Elles continuent de recueillir de l'information et de tisser des liens, tout en jouant un rôle concret dans la lutte contre la vente de drogues illicites dans de nombreuses collectivités éloignées du Nord accessibles par avion.

FAITS EN BREF

- En 2012, 50 équipes communautaires d'action antidrogue exerçaient leurs activités dans des détachements de la Police provinciale des quatre coins de l'Ontario.
- La décision de nommer une personne membre de l'équipe communautaire d'action antidrogue dans un détachement relève du commandant de détachement concerné de la Police provinciale de l'Ontario.
- L'éducation et la mobilisation de la population sont généralement acceptées comme d'autres composantes essentielles de la lutte contre les effets néfastes des drogues illicites. Au moyen de forums d'éducation du public et de relations efficaces avec les agents de services communautaires, les agents-ressources des écoles et les agents-ressources anti-drogue de chacun des détachements, les équipes communautaires d'action antidrogue sensibilisent la population aux enjeux locaux liés aux stupéfiants et aux tendances émergentes, favorisant la mobilisation des communautés et des intervenants dans des efforts conjoints de prévention et de sécurité.
- Étant donné la nature des enquêtes sur les stupéfiants et le haut niveau de risque que représentent bon nombre d'entre elles, les membres de l'Unité tactique et de secours (UTS), de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence (EIU), de l'Équipe de recherche et sauvetage en milieu urbain, et d'intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (RSMU-CBRN) et des Services d'aviation de la Police provinciale de l'Ontario sont souvent sollicités dans le cadre de mesures d'application de la loi.

L'Unité du contrôle des stupéfiants se concentre sur l'importation, l'exportation, la production, le trafic et la consommation des drogues illicites. Ces activités illégales se caractérisent généralement par la présence de criminels appartenant à des réseaux organisés dont le seul objectif est de réaliser des profits. Voilà pourquoi, en 2012, l'Unité a étendu ses priorités delà de l'application de mesures correctives dans les rues, se donnant pour nouveau mandat de combattre le crime organisé. Ses membres ont ainsi dirigé leurs efforts vers le démantèlement des organisations criminelles responsables de l'introduction des drogues dans les collectivités de l'Ontario.



Lutte contre la circulation illégale des armes à feu

Entrée en activité en 1994, l'Unité provinciale du contrôle des armes (UPCA) est une des opérations policières conjuguées de plus longue date de l'Ontario. En tant qu'unité d'enquête dirigée par la Police provinciale, elle a pour mandat de combattre la circulation illégale des armes à feu, des munitions et des explosifs en Ontario, et s'occupe notamment de la contrebande, du trafic et de la possession d'armes de crime.

En partenariat avec le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives (Bureau du contrôle de l'alcool, du tabac, des armes à feu et des explosifs) du ministère de la Justice des États-Unis, les enquêteurs de l'Unité provinciale du contrôle des armes recherchent les personnes responsables de l'entrée des armes à feu illégales au Canada. Cette relation de travail exclusive permet un accès à l'information fluide et sans entraves de part et d'autre de la frontière.

L'UPCA comprend une équipe responsable de l'analyse des armes de crime. Fruit d'un partenariat efficace avec le Service de renseignements criminels Ontario (SRCO), l'Équipe d'analyse des armes à feu utilisées à des fins criminelles est responsable de retracer l'origine et le parcours des armes à feu saisies et de déterminer les crimes qui y sont associés. Elle est soutenue par le Programme de surveillance et de contrôle des armes à feu, un outil informatique essentiel à ses activités.

Avant l'entrée en vigueur du projet de loi C-19, qui a aboli le registre des armes à feu, seules les armes à feu qui n'étaient pas enregistrées au Canada ou qui provenaient de l'extérieur du pays faisaient l'objet d'une surveillance. Or, depuis l'abolition du registre, l'Équipe d'analyse des armes de crime doit surveiller toutes les armes à feu sans restrictions.

Modèle d'excellence, l'UPCA permet aux organes de justice canadien et américain de travailler de concert, optimisant leurs ressources et leur capacité à prévenir la criminalité et à protéger la population de l'Ontario.

Bon nombre des enquêtes de l'UPCA sont réalisées en collaboration avec d'autres unités du Bureau de la lutte contre le crime organisé. Cette mise en commun de l'expertise est rendue nécessaire par la fréquence constante à laquelle les groupes criminels organisés sont associés à la circulation d'armes et de drogues illégales qui alimentent la violence et menacent la sécurité publique.

Cette opération policière conjuguée unique en son genre réunit des membres de la Police provinciale à leurs collègues fédéraux travaillant à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et à la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des collègues municipaux des services de police régionaux de Durham, Halton, Hamilton, London, Niagara, Ottawa, Peel, Windsor et York.

Une « arme de crime » est une arme à feu :

- utilisée ou ayant été utilisée pour commettre une infraction criminelle;
- obtenue ou conservée dans l'intention de réaliser une activité criminelle;
- dont le numéro de série a été supprimé.

Toute arme modifiée en vue d'être utilisée comme arme à feu constitue une arme de crime.

Sources d'armes à feu illégales :

- internationale (contrebande);
- domestique (subtilisation au propriétaire légitime);
- inconnue (numéro de série supprimé ou impossible à retracer).

En 2012, l'Équipe d'analyse des armes de crime a retracé le parcours de plus de 800 armes de crime saisies par des organismes policiers de l'Ontario.

- L'année dernière, l'Équipe d'analyse des armes de crime a donné 25 autorisations judiciaires, procédé à 117 arrestations et porté un total de 347 accusations.

L'Équipe d'analyse des armes de crime est l'une des six unités du Bureau de la lutte contre le crime organisé :

- Unité de lutte contre les bandes de motards
- Unité du contrôle des stupéfiants
- Équipe provinciale de lutte contre le crime organisé
- Unité provinciale de confiscation d'actifs criminels
- Unité de recherche des fugitifs

En 2012, l'Équipe d'analyse des armes de crime a aidé le service de police de Toronto à enquêter sur les activités criminelles organisées comprenant l'achat illégal d'armes à feu aux fins de revente et d'utilisation pour des motifs criminels. Cette collaboration s'est soldée par la déposition de 24 accusations en vertu du Code criminel et par la saisie d'armes à feu et de différentes quantités de drogues illicites.



Intervention en situation d'urgence : la tragédie d'Elliot Lake

Le 23 juin 2012, l'attention internationale s'est tournée vers les événements désastreux d'Elliot Lake, où l'effondrement partiel du toit du centre commercial Algo a fait vingt-deux blessés et deux décès tragiques.

La Police provinciale a immédiatement déployé des membres du Détachement Algoma de la Région du Nord-Est et des secteurs environnants pour assurer la sécurité des citoyens et pour sécuriser les lieux. Ce détachement a fait partie de l'équipe d'intervention formée des services de gestion des situations d'urgence et des services d'incendie locaux, ainsi que des employés des services d'incendies membres de l'Équipe de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL) de Toronto, de l'Unité de recherche et de sauvetage en milieu urbain, et d'intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique, nucléaire ou explosif (URSU-IIC) de la Police provinciale, d'ingénieurs, du ministère du Travail, de Gestion des situations d'urgence Ontario et du Bureau du commissaire des incendies.

Malgré tous nos efforts, nous ne sommes jamais à l'abri de telles catastrophes. Des tragédies comme celle de l'effondrement du toit du centre commercial Algo nous rappellent non seulement l'importance du rôle joué par les intervenants en cas d'urgence, mais également l'importance d'une intégration sans failles des services offerts par différents organismes pour éviter d'autres blessures ou dommages chez les citoyens, tout comme chez les intervenants d'ailleurs. Voilà pourquoi, en vue de garantir la sécurité publique, les détachements et les Régions de la Police provinciale mettent régulièrement en scène des situations d'urgence et s'exercent à intervenir de concert avec leurs services municipaux et leurs organismes partenaires. Le maintien de relations solides et efficaces avec des partenaires internes et externes demeure une priorité essentielle pour la Police provinciale de l'Ontario.



État d'urgence à Wawa

Les membres des Détachements de Supérieur-Est, de la baie James et de South Porcupine ont dû relever un défi de taille lors d'une importante inondation survenue dans la région de Wawa. En octobre 2012, après une semaine de précipitations incessantes, les terres situées à proximité des Premières Nations Wawa et Michipicoten ont été dévastées par une inondation majeure. En 24 heures, d'importantes sections de la route 17 (autoroute transcanadienne) ont été détruites, coupant définitivement la circulation sur cette principale voie de transport commercial et piégeant des véhicules motorisés.

La ville de Wawa a déclaré l'état d'urgence tandis que les eaux gagnaient son unique hôpital. Les inondations ont coupé le service téléphonique dans les communautés environnantes, rendant impossible toute communication avec les services d'urgence. Certains résidents ont dû être évacués de leur domicile par pont aérien, les routes ayant été englouties par les eaux. Fait remarquable, malgré la violence des précipitations et l'ampleur des dommages causés par l'inondation, il n'y a eu aucun décès.

La Police provinciale a fait partie de l'équipe d'intervention en cas d'urgence qui, misant sur la coopération, la formation et le dévouement de ses membres, a travaillé sans relâche pour veiller à la sécurité du public tout en répondant aux besoins des communautés touchées.



Photo de Chris Benka

Réponse unifiée aux feux de forêt dans le Nord de la province

La coopération entre des organismes de secours d'urgence, différents ordres gouvernementaux ainsi que des employés des services d'urgence et des services de police a joué un rôle déterminant dans la lutte contre d'importants feux de forêt qui se sont déclarés en série dans le Nord de l'Ontario. En mai 2012, la sécurité des collectivités de Timmins, Gogama et Kirkland Lake a été compromise par ces feux de forêt. Le feu no 9 (Timmins), qui s'est répandu de Gogama jusqu'à la périphérie de la ville de Timmins, a entraîné l'évacuation d'environ 1 500 personnes. Il s'est propagé sur plus de 31 000 hectares, ce qui en fait non seulement le plus important feu du printemps 2012, mais également le plus important de l'histoire du Nord-Est de l'Ontario depuis 1960.

Le feu no 8, à Kirkland Lake, qui s'est déclaré le même jour que le feu no 9, a pris source dans un feu de camp laissé sans surveillance. Il s'est rapidement propagé jusqu'à environ trois kilomètres de Kirkland Lake, menaçant la ville pendant la plus grande partie de la semaine et entraînant l'évacuation préventive d'environ 300 résidents de la région des lacs Goodfish et Nettie.

L'intervention conjointe a compris la mobilisation des médias locaux, qui ont joué un rôle inestimable pour alerter la population et lui fournir des comptes rendus détaillés dans le but d'assurer la sécurité de tous. Les membres de la Police provinciale ont également travaillé sans relâche pour résoudre les problèmes à mesure qu'ils se présentaient, assurant la gestion de la circulation, procédant à l'évacuation des zones à risque et composant même avec la présence d'ours noirs tentant d'échapper aux feux.

Le travail des agents de première ligne de la Police provinciale a été facilité par la réaction efficace de la population : les usagers de la route se sont montrés patients, les propriétaires ont suivi les directives qui leur étaient données et l'entraide était au rendez-vous. Cette remarquable réponse unifiée démontre clairement que la sécurité publique est l'affaire de tous.



Image tirée de www.sootoday.com



Opération de sauvetage réussie au lac Simcoe

Le lac Simcoe est reconnu comme lieu de prédilection pour la pêche sur glace. Même si les amateurs de ce sport surveillent les conditions de la glace par mesure de sécurité, les apparences peuvent parfois être trompeuses. En 2012, les températures clémentes du début de mars ont grandement aminci la couche de glace recouvrant le lac. Malgré les avertissements de la Police provinciale à ce sujet, le 9 mars 2012, un groupe de personnes s'est retrouvé en très mauvaise posture, piégé sur une plaque de glace qui se détachait rapidement de la berge.

Une de ces personnes a appelé la police pour signaler la situation dangereuse dans laquelle le groupe se trouvait. Des équipes d'intervention d'urgence formées de membres la Police provinciale, des services de police régionaux de Barrie et de York ainsi que du service d'incendie du canton d'Oro-Medonte et des services d'incendie et d'urgence de Barrie ont alors immédiatement été déployées. Un hélicoptère de la Police provinciale et des bateaux fournis par les services d'incendie et d'urgence de Barrie et par le Service de police régional de York ont été mobilisés dans le cadre de l'opération de sauvetage.

Au terme de quatre heures d'efforts, 27 personnes ont été évacuées de la banquise. En dehors d'une hospitalisation pour hypothermie, seules des blessures mineures ont été rapportées. Cet incident aurait facilement pu connaître un dénouement tragique. Heureusement, grâce à l'intervention rapide et coordonnée des fournisseurs de services d'urgence, l'opération de sauvetage a été couronnée de succès.



Les photos sont une gracieuseté de Jennifer HOWARD, de Nature Works Photography

La vigilance est de mise

L'application des lois sur la sécurité routière, et plus particulièrement la sanction des comportements à haut risque au volant, demeurent pour la Police provinciale une priorité de tous instants. À ce chapitre, elle a mené des campagnes de sécurité routière spécifiques hautement médiatisées afin d'évaluer si les dangers de la conduite d'un véhicule automobile sous l'influence de drogues ou d'alcool sont bien compris de la population. Or, les retombées de ces campagnes démontrent que malgré la présence policière sur nos autoroutes, certains conducteurs continuent de mettre leur vie et celles des autres en péril.

En 2012, le nombre d'accusations portées pour conduite avec facultés affaiblies et le nombre de permis suspendus après indication « Warn » sur un appareil de détection étaient respectivement de 122 et de 124 pour la fin de semaine prolongée de la Fête du Canada, de 139 et 182 pour celle du congé civique du mois d'août et de 159 et 151 pour celle de la fête du Travail. Quant aux données concernant la conduite sous l'influence de drogues, elles sont répertoriées séparément par la Police provinciale : en 2012, 173 cas ont été rapportés sur les routes et les autoroutes patrouillées. Il est clair que tous les services de police doivent continuer à fournir un effort concerté pour appliquer rigoureusement les lois relatives à la conduite en état d'ivresse. Un conducteur circulant sur les routes de l'Ontario avec facultés affaiblies est un conducteur de trop.

Par l'intermédiaire de la Division de la sécurité de la circulation et du Programme provincial de sécurité de la circulation, la Police provinciale continue de sensibiliser la population aux dangers que représentent les comportements à haut risque au volant d'un véhicule automobile. La Police provinciale restera vigilante et continuera de s'efforcer à réduire le nombre de blessés et à sauver des vies sur les routes, les sentiers et les voies navigables de l'Ontario.



Cas de conduite avec facultés affaiblies signalés en 2012



Remarque :

* En mai 2009, le projet de loi 203 (Loi visant à créer des routes plus sécuritaires pour un Ontario plus sûr) a établi une période de suspension en fonction de la fréquence de l'infraction pour les conducteurs dont le taux d'alcoolémie dépasse 0,05 (indication « Warn » sur l'appareil de détection). La nouvelle législation prévoit des suspensions de 3, de 7 ou de 30 jours pour remplacer l'ancienne suspension de 12 heures.

+ Comprend les infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies (consommation d'alcool ou de drogue).

++ Comprend les infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies (consommation d'alcool ou de drogue).

Source : Système de gestion des dossiers de Niche et cube IBM Cognos Business Intelligence de la Police provinciale de l'Ontario (fondé sur les données réelles), janvier 2013.

A group of five Ontario Provincial Police officers are posed in a city plaza. Four officers are seated on their white police bicycles, which have "POLICE" written on the frame. They are wearing dark blue uniforms, helmets, and vests. The fifth officer stands behind them. The background features a large, modern building with many windows and some greenery. The scene is brightly lit, suggesting daytime.

RELATIONS

« Dans le cadre de son mandat unique, la Police provinciale doit pouvoir compter sur des relations de coopération et des partenariats qui transcendent les limites administratives afin de garantir la sécurité publique en Ontario. En travaillant de concert avec les municipalités, les Premières Nations et nos collègues du secteur de la justice, nous serons en meilleure position pour répondre aux demandes croissantes des municipalités et de la province sur le plan de la sécurité. »

VINCE HAWKES, SOUS-COMMISSAIRE,
OPÉRATIONS RÉGIONALES

Renforcer nos partenariats

Dans le cadre de son engagement à offrir les meilleurs services policiers qui soient aux municipalités qu'elle protège, la Police provinciale continue à explorer des façons de renforcer ses partenariats.

C'est en poursuivant cet objectif que, le 19 mars 2012, la Section des services policiers des municipalités du Bureau des services opérationnels et financiers a été restructurée et renommée Bureau des services policiers des municipalités. Cette transformation de la section en bureau est une indication claire de l'importance qu'accorde la Police provinciale à la prestation de services policiers municipaux efficaces et aux demandes croissantes à cet effet.

Les municipalités ontariennes continuent de demander à la Police provinciale des propositions de coûts pour la prestation de services policiers. C'est le Bureau des services policiers des municipalités qui est responsable de préparer et de présenter les propositions de contrats en collaboration avec les régions, les détachements et les autres bureaux de la Police provinciale. Le Bureau rédige et gère également des contrats de prestation de services policiers spécialisés, des ententes de prestation de services de soutien et des ententes-cadres en collaboration avec les fournisseurs de services de la Police provinciale.

Le Bureau des services policiers des municipalités comprend également l'Unité des services financiers relatifs aux services policiers des municipalités, qui est responsable de toutes les questions financières relatives à la prestation de services policiers contractuels et non contractuels par la Police provinciale, notamment des prévisions annuelles et des rapprochements, et qui répond par ailleurs aux demandes du ministère des Finances.

La Police provinciale continuera de travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et les intervenants des forces policières de façon à améliorer les services policiers offerts aux municipalités et à façonner l'avenir de l'application de la loi en Ontario.

FAITS EN BREF

- **Le coût des services policiers municipaux sont facturés aux municipalités et constituent environ le tiers du budget global de la Police provinciale. En 2012, ces revenus totalisaient 357 millions de dollars.**
- **En 2012, la Police provinciale a offert des services policiers à 322 des 444 municipalités ontariennes. Dans 172 cas, des services non contractuels ont été offerts en vertu de l'article 5.1 de la *Loi sur les services policiers*, et dans 150 cas, des services contractuels ont été offerts en vertu de l'article 10 de la Loi.**
- **Le nombre de membres en uniforme ayant offert des services policiers municipaux en 2012 est :**
 - de 1 910, dans les municipalités qui reçoivent des services contractuels;
 - de 629, dans les municipalités qui reçoivent des services non contractuels.
- **En août 2012, le Bureau des services policiers des municipalités a publié un document exhaustif intitulé *Pour comprendre les coûts des services policiers de la Police provinciale de l'Ontario*, qui présente en détail la façon dont les coûts des services policiers de la Police provinciale sont calculés et recouvrés.**



Refléter la diversité des communautés

En décembre 2012, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels a marqué un jalon important en désignant entièrement bilingue le Détachement de Hawkesbury de la Police provinciale. En devenant le premier détachement entièrement fonctionnel en anglais et en français, le Détachement de Hawkesbury a satisfait un besoin fondamental des collectivités de la région en matière de sécurité.

La Police provinciale a à cœur d'améliorer l'accès aux services de police en français pour les communautés francophones de l'Ontario, ce à quoi elle travaille sans relâche. En 2012, elle a d'ailleurs renouvelé le cadre d'engagements découlant de la *Loi sur les services en français* dans le cadre de sa Stratégie pour la prestation des services en français 2012-2015.

FAITS EN BREF

- **La Police provinciale comprend de nombreux postes désignés bilingues et offre des services en français dans plus de 25 collectivités désignées francophones des quatre coins de la province.**
- **Le Détachement de Hawkesbury est situé dans les Comtés unis de Prescott et Russell, dans la région de l'est de l'Ontario, partageant une frontière commune avec le Québec au nord et à l'est.**
- **La Loi sur les services en français est entrée en vigueur en 1989. L'article 5 garantit à chaque personne le droit de communiquer en français avec le gouvernement et de recevoir des services gouvernementaux en français dans 25 régions désignées de la province.**



À la poursuite d'un but commun

La justice réparatrice est une approche qui tient compte des différents besoins des personnes qui ont subi des blessures ou un traitement injuste découlant d'un crime ou d'un conflit. Selon les recherches et les consultations à ce sujet, il semble que dans les écoles qui adoptent la justice réparatrice pour gérer des comportements inacceptables, les jeunes se mettent à agir différemment, à se responsabiliser et à développer de l'empathie. Il en résulte une diminution des renvois, du taux d'absentéisme et des appels de services à la Police provinciale.

La Section de prévention du crime de la Police provinciale fournit de la formation, du soutien et des ressources favorisant l'adoption de la justice réparatrice dans les écoles et les collectivités. À ce jour, cette approche a été mise en œuvre dans deux conseils scolaires des régions couvertes par la Police provinciale (Rainy River District School Board et Simcoe County District School Board).

La Police provinciale continue d'enseigner aux agents de services communautaires, aux agents-ressources des écoles et aux représentants du milieu de l'éducation les façons de mettre en œuvre la justice réparatrice. Les conseils scolaires sont par ailleurs encouragés à mettre sur pied leur propre équipe de formateurs en vue de montrer cette approche aux enseignants pour pouvoir poursuivre l'initiative de leurs propres ailes. La Police provinciale accorde une grande importance aux partenariats avec les collectivités dans la poursuite de cet objectif commun visant à construire des collectivités fortes, saines et dynamiques qui ont à cœur le bien-être personnel.





Soutenir les services policiers des Premières Nations du Nord

La prospérité d'une communauté repose sur la sûreté et la sécurité de ses membres. Voilà pourquoi, dans son Plan stratégique 2011-2013, la Police provinciale s'est donnée comme l'un de ses objectifs prioritaires de « promouvoir des services policiers durables pour les Premières Nations et [de] contribuer à la sécurité de ces collectivités ». Le Programme de déploiement dans le Nord témoigne clairement de l'engagement pris par notre organisme à ce sujet.

En effet, depuis octobre 2007, des agents de la Police provinciale provenant de détachements de partout en Ontario sont déployés à Pikangikum pour appuyer les forces policières locales dans le cadre de mandats de deux semaines. En janvier 2012, cette initiative s'est élargie pour inclure les communautés de Kitchenuhmaykoosib Inninuwug (à Big Trout) et de North Caribou Lake (à Weagamow).

L'objectif premier de la Police provinciale est de travailler en collaboration avec les trois communautés régies par l'Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario pour les aider à jeter des bases solides en matière de sécurité publique. Le Programme de déploiement repose un engagement commun des chefs et des conseils des Premières Nations, du Bureau des services policiers des Autochtones, de la Région du Nord-Ouest ainsi que de l'ensemble des Régions et des bureaux de la Police provinciale. Cet engagement témoigne de notre volonté à garantir la sécurité des collectivités en Ontario malgré les défis et les obstacles à surmonter.

En 2012, 219 membres en uniforme ont participé au programme, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux deux années précédentes, pour lesquelles la participation moyenne était de 115 membres. Les participants comptent sur le soutien du détachement de Red Lake ou de Sioux Lookout de la Région du Nord-Ouest. Depuis 2007, 763 membres ont pris part au programme.

LES RETOMBÉES DU PROGRAMME

Le taux de crime de violence est considérablement plus élevé dans ces communautés qu'ailleurs en Ontario. Depuis le lancement du Programme de déploiement, la présence policière est renforcée dans ces communautés, et des répercussions positives en découlent. À Pikangikum, le taux de crimes de violence s'est stabilisé et a récemment commencé à diminuer. Il est toutefois encore tôt pour mesurer les effets du programme sur les communautés de Kitchenuhmaykoosib Inninuwug (Big Trout) et de North Caribou Lake (Weagamow).

Le programme a également des répercussions à long terme sur les membres de la Police provinciale qui y participent. En effet, cette expérience leur permet de mieux comprendre les Services policiers des Premières Nations et de développer leurs compétences en leadership. Cette étroite relation enrichit donc à la fois les communautés desservies et la Police provinciale.

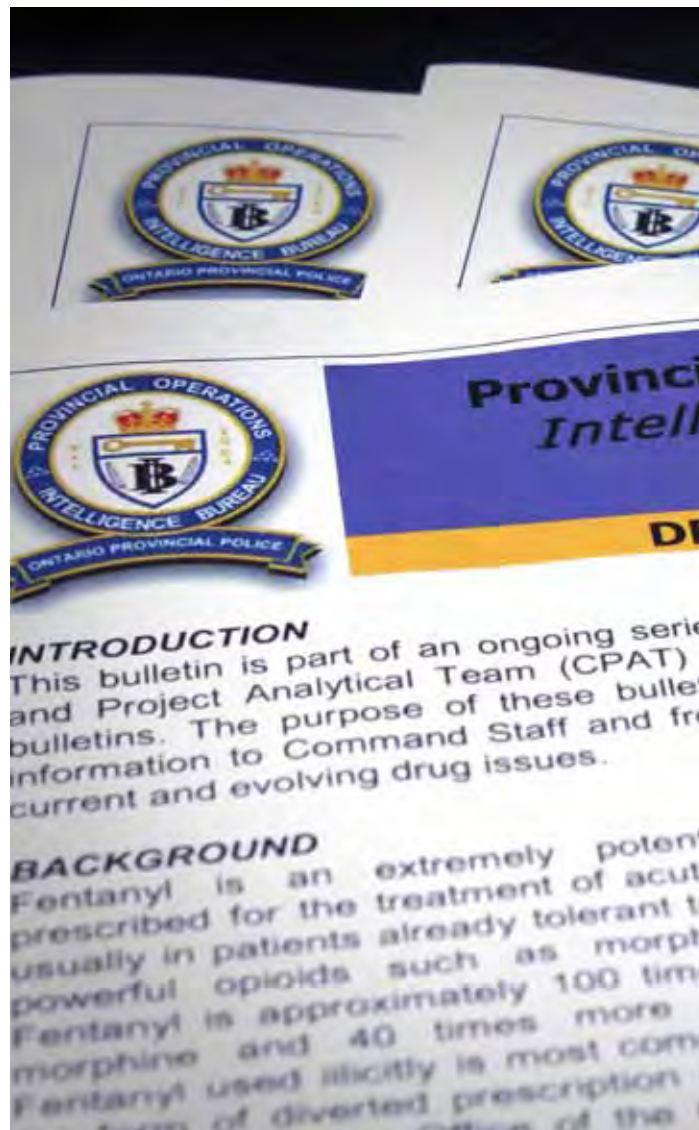
FAITS EN BREF

- Le nombre de candidatures reçues augmente de façon constante depuis la création du programme en 2007. En 2012, 344 candidatures ont été reçues, contre 235 en 2011.
- En 2012, la majorité des candidats et des participants provenaient de la Région de l'Ouest; la plupart d'entre eux ont été déployés à Pikangikum.
- La Police provinciale continue de cumuler des dépenses considérables pour renforcer la capacité des agents à résoudre les questions de sécurité communautaire. Les coûts associés à l'Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario ne peuvent être recouvrés.

Échanger des renseignements

Le Bureau des renseignements criminels – opérations provinciales de la Police provinciale assure la rédaction de bulletins de renseignement qui sont distribués dans tout l'organisme et, lorsqu'il y a lieu, aux intervenantes et intervenants concernés. Ces bulletins fournissent de l'information à jour sur des sujets variés, notamment sur les tendances émergentes en matière de criminalité. Lorsqu'une question de sécurité fait surface, les renseignements pertinents sont obtenus, analysés et présentés sous forme d'une synthèse concise. Ceci permet la diffusion à grande échelle des tout derniers renseignements concernant la sécurité des agents, ainsi que l'évolution des techniques et des tactiques utilisées par les criminels, les extrémistes et les groupes criminels organisés.

En 2012, une quantité considérable de bulletins de la Police provinciale a été transmise à de nombreux partenaires des secteurs de la justice et de l'application de la loi de l'Ontario, toujours dans le respect du niveau de confidentialité s'appliquant.



Protéger la société des crimes haineux

Dans le cadre de son approche proactive de prévention et de réduction de la criminalité, l'Unité de lutte contre les crimes haineux et l'extrémisme du Bureau des renseignements criminels – opérations provinciales de la Police provinciale a conçu bon nombre de ressources pour aider les parents à reconnaître les crimes motivés par la haine et à en discuter avec leur enfant. L'Unité de lutte contre les crimes haineux et l'extrémisme est formée de spécialistes du domaine qui effectuent des opérations de collecte de renseignements transcendant les limites administratives afin de repérer les personnes et les groupes organisés prenant part à des crimes haineux et à des activités extrémistes criminelles.

Des ressources sur les questions touchant les jeunes sont accessibles en ligne sur opp.ca. Y sont également abordées des questions comme celles de l'intimidation, des bandes de rue criminalisées, de la sécurité sur Internet et des dangers de la rue. Par l'offre de ces ressources, la Police provinciale entend outiller les collectivités pour leur permettre de réduire la victimisation et la criminalité.

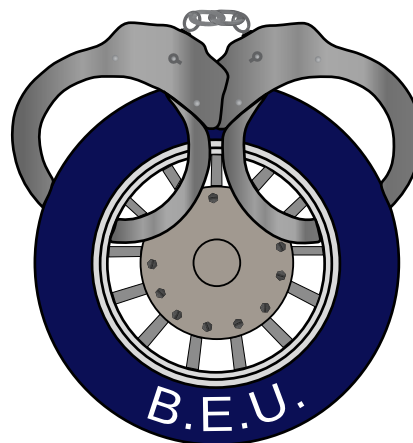


Un mandat conjoint en matière de sécurité publique

Les membres du Bureau de la lutte contre le crime organisé, qui repose sur un cadre de collaboration et d'intégration des savoirs, travaillent sans relâche pour démanteler le crime organisé et combattre les activités criminelles graves en Ontario. Les partenariats que le Bureau entretient avec d'autres organismes jouent un rôle déterminant dans sa réussite, laquelle repose sur la prise de décisions axée sur des renseignements et sur l'établissement de priorités favorisant une utilisation optimale des ressources limitées. Les deux exemples suivants démontrent que les ressources de la Police provinciale sont plus profitables lorsqu'elles sont mises en commun avec celles d'autres organismes poursuivant le même mandat en matière de sécurité publique.

L'UNITÉ DE LUTTE CONTRE LES BANDES DE MOTARDS est formée de spécialistes des activités des bandes de motards criminalisées. Dans le cadre de ce partenariat dirigé par la Police provinciale, dix-huit services policiers municipaux, le Service de renseignements criminels Ontario et la Gendarmerie royale du Canada offrent des services d'enquête spécialisés, de soutien et de formation avancée d'un bout à l'autre de la province. En 2012, cette unité spécialisée a démontré qu'elle sait intervenir rapidement pour protéger les Ontariennes et Ontariens de la menace représentée par les activités des bandes de motards criminelles nouvelles, émergentes ou établies.

L'UNITÉ DE RECHERCHE DES FUGITIFS est un modèle dirigé par la Police provinciale qui prône la collaboration entre les organismes d'application de la loi et du secteur de la justice. Ce modèle de coopération hautement efficace transcende les frontières administratives pour protéger la société des contrevenants illégalement en liberté et de ceux qui ont terminé leur peine fédérale d'emprisonnement. En 2012, le nombre d'arrestations réalisées par l'Unité a une fois de plus augmenté, pour atteindre un total de 732. Sur le plan de la sécurité publique, la réussite la plus remarquable est que 94 % de ces dangereux contrevenants ont été capturés et détenus dans un délai de cinq jours.



MAIN-D'ŒUVRE

« La Police provinciale de l'Ontario s'est engagée à unir ses forces à celles de la province, de ses partenaires et de chacun de ses membres pour servir la population avec fierté et dévouement. Gage d'excellence, cette promesse fait notre distinction depuis le début du XXe siècle. Chacun de nos employés agit comme modèle, se montrant responsable et respectueux, et faisant preuve de professionnalisme dans l'exercice de ses fonctions. »

LARRY BEECHEY, SOUS-COMMISSAIRE,
SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION ET
SOUTIEN OPÉRATIONNEL



Gestion des blessures de stress opérationnel au sein de la Police provinciale

En octobre 2012, Ombudsman Ontario a publié un rapport intitulé *Dans le FEU de L'ACTION*, qui examine la façon dont la Police provinciale et le MSCSC gèrent les blessures de stress opérationnel subies par le personnel policier. Cet examen se conclut par une série de recommandations à l'intention de la Police provinciale et du MSCSC.

Ne faisant ni une ni deux, la Police provinciale a immédiatement mis sur pied un groupe de travail sur les blessures de stress opérationnel, lui donnant pour mandat de trouver des façons d'améliorer les programmes, services, mesures de soutien, formations et mesures de sensibilisation, ou d'en élaborer. Ce mandat comprend l'établissement de partenariats pertinents, la tenue de vastes consultations et l'adoption de pratiques exemplaires pour assurer la mise en œuvre efficace d'initiatives prévention et d'intervention relatives aux blessures de stress opérationnel.

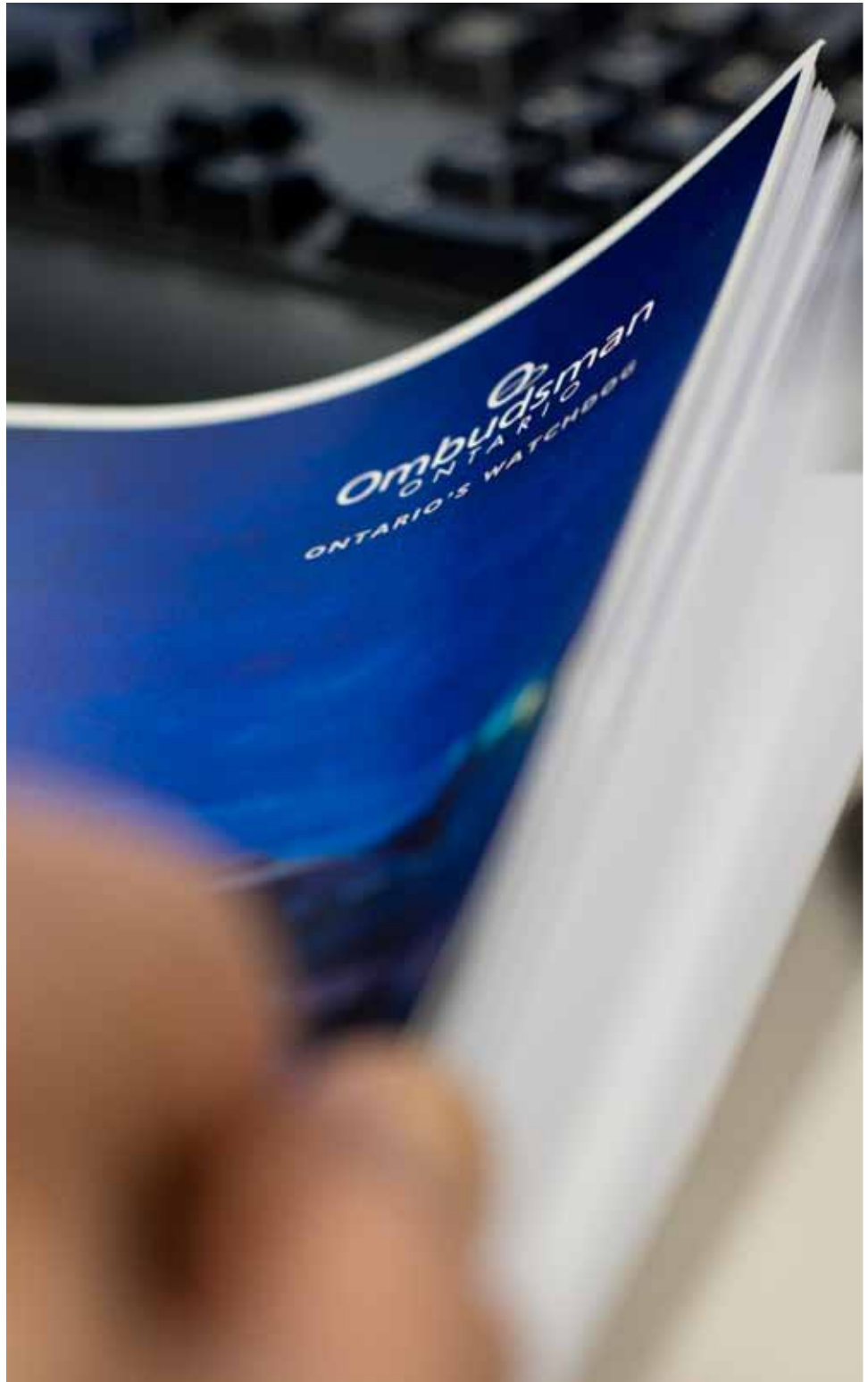
À mesure que notre organisation progresse dans la création d'un environnement de travail sain pour une main-d'œuvre en santé, nous prévoyons voir émerger une culture de soutien accru en milieu de travail qui permettra d'éliminer les obstacles systémiques auxquels sont confrontés les membres aux prises avec des blessures de stress opérationnel.

FAITS EN BREF

- Ombudsman Ontario est un organe indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario qui examine les plaintes du public au sujet des services gouvernementaux provinciaux.
- Dans son rapport, l'Ombudsman utilise le terme « blessure de stress opérationnel » pour désigner tout trouble psychologique à long terme connu par un employé des forces policières en raison de ses fonctions, notamment la dépression, l'anxiété, la dépendance et l'état de stress post-traumatique (ESPT).
- La Police provinciale offre plusieurs services, ressources, politiques et processus favorisant un environnement de travail sain pour une main-d'œuvre en santé. Bon nombre de ces ressources portent sur les blessures de stress opérationnel et ont été conçues dans le respect d'un cadre législatif s'appuyant sur la Charte canadienne des droits et libertés, le Code des droits de la personne de

l'Ontario, la Loi sur la santé et la sécurité au travail, la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et la Loi sur les services policiers.

- Depuis le 24 janvier 2013, la Police provinciale transmet à Ombudsman Ontario un rapport trimestriel faisant état de ses progrès en ce qui a trait aux recommandations formulées dans le rapport *Dans le FEU de L'ACTION*.



Bénévoles civils

Le Programme de police auxiliaire repose sur un groupe de bénévoles civils compétents et dévoués qui ont pour mandat de « contribuer à la mise en œuvre d'initiatives sur la sécurité de la circulation et la prévention du crime dans la collectivité de même que d'assumer des fonctions policières dans des circonstances particulières, notamment les situations d'urgence, lorsque le nombre d'agents de la Police provinciale se révèle insuffisant ». Les membres auxiliaires appuient nos services de police communautaire et offrent un précieux soutien aux membres en uniforme en fonction des besoins.

Les bénévoles du Programme de police auxiliaire font l'objet d'une sélection et d'une évaluation rigoureuses visant à s'assurer que les candidats retenus répondent aux exigences élevées de la Police provinciale, et ce, peu importe les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs fonctions. En 2012, 831 bénévoles civils ont servi comme membres auxiliaires dans 53 unités de police auxiliaire des quatre coins de la province. En moyenne, chacun d'eux a consacré environ 250 heures à soutenir des membres de la Police provinciale dans la prestation de services policiers.



PRIX ET HOMMAGES



Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II

La Police provinciale de l'Ontario est fière de rendre hommage aux nombreux membres en uniforme et employés civils qui ont reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en 2012.

Les récipiendaires de cette prestigieuse médaille commémorative ont été honorés pour avoir apporté une contribution importante à une province, un territoire ou une collectivité au Canada, ou pour avoir accompli une réalisation à l'étranger dont l'honneur a rejailli sur le Canada.

Vous trouverez la liste complète des récipiendaires à l'adresse www.gg.ca.

Prix Accolade de la Police provinciale de l'Ontario



AGENT DE L'ANNÉE

Agent provincial G. P. (Gerry) Dwyer

CIVIL DE L'ANNÉE

M. R. (Rajender) Sud

AGENT DE LIAISON AUXILIAIRE DE L'ANNÉE

Agent provincial V. A. (Vince) Gircys

PRIX JIM POTTS

Unité des affaires autochtones, Bureau des renseignements criminels – opérations provinciales (8 membres)

VALORISATION ET APPUI

Programme de mentorat de la Région du Nord-Est (3 membres)

APPLICATION DE LA LOI

Agent-détective C. M. (Curtis) Peckford

ENQUÊTE

Agent provincial D. R. (Derek) Wickett
Projet Wigan – Enquête sur l'homicide de Tori Stafford
(23 lauréats)

INNOVATION ET CRÉATIVITÉ

Agent-détective G. C. (Garry) Mellan
Agent-détective J. A. (Johnie) Penner

DÉVOUEMENT

Agent provincial A. C. (Al) Boyd

RÉALISATION D'ÉQUIPE

Comité TEAM des centres de communication de la Police provinciale, Bureau des services de communications et de technologie (7 membres)

SERVICE COMMUNAUTAIRE

Agente provinciale L. (Laurens) Van der Mark

PARTENARIAT

Kenora Area Substance Abuse and Mental Health Task Force
(8 lauréats)

Prix Ovation du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels

CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE

Agent provincial S. (Scott) Davidson

ÉCOLOGISATION

Équipe du projet de tableau d'affichage électronique de 8 jours (10 membres)

PARTENARIAT

Unité des affaires communautaires de la Police provinciale de l'Ontario, Section de prévention du crime (15 lauréats)

Comité de rétablissement des services du Palais de justice de Goderich (7 lauréats)



Ordre du mérite des corps policiers

Surintendant en chef R. W. (Rick) Barnum

Surintendant en chef D. W. (Don) Bell

Sergent G. A. (George) Couchie

Surintendante S. (Sue) Decock

Surintendant R. T. (Tom) Girling

Sergent-détective L. G. (Len) Isnor

Commissaire C. D. (Chris) Lewis (promotion)

Surintendant K. R. (Ken) MacDonald

Commandante provinciale M. (Mary) Silverthorn

Sous-commissaire W. S. (Scott) Tod

Surintendant C. M. (Chris) Wyatt

Médaille de bravoure des policiers de l'Ontario

Sergent J. J. (John) Jorginson

Fonction publique de l'Ontario – Prix Améthyste

M. G. J. (Joseph) Versace

Inspecteur M. (Mark) Andrews



Ontario Homicide Investigator's Association

MAJOR CASE MANAGEMENT AWARD

Enquête Bénédicte et Paul (2 lauréats)

LYNDA SHAW AWARD

Opération Outfit (4 lauréats)

Le sergent-détective J. (Jim) Gorry de la Direction des enquêtes criminelles de la Police provinciale est l'une des quatre personnes ayant reçu le Prix Lynda Shaw de l'Ontario Homicide Investigator's Association pour l'initiative conjointe « Opération Outfit ». Ce prix est décerné par l'Association pour souligner la vigilance et le dévouement des forces policières dans le cadre d'enquêtes historiques sur des homicides.



Ordre impérial des filles de l'Empire – Prix pour les relations sociopolicères

Agent provincial P. D. (Paul) Harrison

Association des chefs de police de l'Ontario – Prix de distinction 2010 du Comité du Relais du flambeau

Sergente S. (Shelley) Garr

Association internationale des chefs de police – J. Stannard Baker Award for Highway Safety

Sergent de la circulation M. D. (Mark) Wright

Médaille de la bravoure du gouver- nement fédéral

Agent provincial Peter Christopher Crouse, M.B.

Agent provincial Franco D. Pittui, M.B.

Prix d'excellence du commissaire pour l'ensemble des réalisations

Agent-détective A. K. (Andy) Kaknevicius

Citations du commissaire

54 membres de la Police provinciale

Reconnaissance des années de service

45 ANNÉES

Agent provincial A. P. (Adrian) Kooger

40 ANNÉES

2 employés civils et membres en uniforme

35 ANNÉES

23 employés civils et membres en uniforme

30 ANNÉES

131 employés civils et membres en uniforme

20 ANNÉES

112 employés civils et membres en uniforme



Prix de l'International Association of Crime Analysts

Agent provincial D. (Dave) McClocklin

A service de la Police provinciale depuis 32 ans, l'agent provincial McClocklin occupe depuis les 20 dernières années le poste d'analyste tactique au Bureau des renseignements criminels – opérations provinciales. Il est également membre de l'International Association of Law Enforcement Intelligence Analysts (IALEIA), où il a obtenu la désignation permanente de Criminal Intelligence Certified Analyst (analyste certifié en renseignement sur les activités criminelles). L'agent McClocklin exerce également comme instructeur certifié pour l'IALEIA, qui lui a décerné le President's Award (prix du président) en 2006.

En septembre 2012, l'agent provincial Dave McClocklin, membre d'élite, a reçu un premier prix de l'International Association of Crime Analysts (IACA) pour son travail de documentation exceptionnel dans le cadre d'une enquête sur homicide. Il est le seul analyste à avoir reçu cette distinction cinq fois, un exploit qu'il a réussi en cinq années consécutives. Le président de l'IACA a souligné la contribution de McClocklin, déclarant que son œuvre avait « atteint un statut légendaire » et soulignant son « don » pour créer des documents « à la fois extrêmement complexes et très compréhensibles ». Le professionnalisme et l'expertise de l'agent provincial McClocklin sont largement reconnus, tant au sein de la Police provinciale qu'à l'extérieur.



Médaille d'honneur des banques canadiennes pour action policière méritoire

Agent provincial D. (Derek) Wickett

En 2012, l'agent provincial Derek Wickett, du Détachement de Bracebridge, a été reconnu pour sa contribution exceptionnelle dans la prévention de crimes contre des établissements financiers canadiens et pour ses enquêtes à ce sujet. L'agent Wickett a reçu un appel d'un établissement bancaire signalant une transaction douteuse réalisée par une nouvelle entreprise en démarrage. Une femme qui disait lancer une entreprise avait déposé par chèque une importante somme d'argent dans cet établissement. Or, les employés de la banque avaient établi que le chèque avait été volé et que la femme se servait de faux documents et de fausses cartes d'identité. Au total, cinq banques du secteur ont signalé des incidents semblables.

L'enquête menée par l'agent Wickett a permis de découvrir qu'une seule et même femme était à l'origine de l'ensemble de ces fraudes. En collaborant avec les établissements financiers de la région, l'agent Wickett est arrivé à appréhender la coupable après qu'elle ait tenté une fois de plus d'ouvrir un compte bancaire. L'enquête a par la suite permis de constater que cette femme avait commis des crimes semblables dans la région du grand Toronto, et, grâce aux efforts de l'agent Wickett, un important réseau criminel organisé dont les activités frauduleuses s'étendaient dans différents territoires de compétence a été démantelé.

L'agent Wickett a été reconnu pour sa débrouillardise et pour son engagement dans cette affaire, d'autant plus remarquables que ses fonctions principales sont celles d'agent de liaison avec les écoles. La contribution de l'agent provincial Wickett témoigne d'un dévouement, d'un professionnalisme et d'une expertise hors du commun qui sont le propre de la Police provinciale de l'Ontario.





Hommage aux disparus

Chaque année, la Police provinciale souligne le courage et le dévouement de ses agents qui ont donné leur vie par altruisme en servant la population ontarienne.

Une fois de plus, en 2012, grâce à la Loi de 2002 *sur les constructions situées sur la voie publique et nommées à la mémoire des agents de police décédés*, ceux qui ont fait ce sacrifice ultime ont été honorés dans le cadre de cérémonies au cours desquelles des ponts ont été nommés en leur souvenir dans différentes régions de la Police provinciale.

Les services des onze agents de la Police provinciale suivants ont été commémorés lors de cérémonies tenues à Peterborough, Minden, Coboconk, North Bay, Bracebridge, Listowel, Mount Forest, Lively et Goderich.

Sergent-détective Lorne J. Chapitis
Agent provincial Bruce Crew
Agent provincial James I. Hamilton
Agent provincial Richard J. Hopkins
Agent provincial David Mounsey
Agent provincial Eric Nystedt
Agent provincial Vu Pham
Agent provincial Andrew Potts
Caporal James Smith
Agent provincial William H. Smith
Agent provincial Randall Skidmore

Les ponts nommés en leur honneur soulignent leur contribution et rappellent les risques auxquels sont confrontés les agents de police dans leur quête de justice.

Nous devons prendre le temps de reconnaître le sacrifice des agents décédés, de leur rendre hommage et d'offrir notre respect à leur famille, à leurs amis et à leurs collègues.



FAITS EN BREF

- Depuis la création de la Police provinciale de l'Ontario en 1909, 105 policiers ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.
- Depuis 2002, plus de 37 structures situées sur les routes principales de la province ont été nommées en l'honneur d'agents décédés de la Police provinciale.
- Chaque premier dimanche de mai, la Fondation du monument commémoratif de la police de l'Ontario organise, à Toronto, la Cérémonie commémorative de la police de l'Ontario en l'honneur de tous les policiers ontariens décédés.
- Chaque année, une cérémonie a lieu sur la Colline du Parlement le dernier dimanche de septembre pour rendre hommage à tous les agents des services policiers du Canada qui ont perdu la vie.



EFFICACITÉ

« La Police provinciale de l'Ontario se félicite de son rôle de gestionnaire provincial de la sécurité publique. Dans le cadre de nos efforts pour affecter optimalement nos ressources limitées, nous continuerons d'offrir les services de grande qualité qui font la réputation de notre organisme. »

MARY SILVERTHORN, COMMANDANTE PROVINCIALE,
SERVICES INTERNES

Viabilité de la sécurité publique

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE L'ONTARIO

Le Bureau du vérificateur général, qui est régi par la *Loi sur le vérificateur général*, est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui effectue des vérifications financières et de l'optimisation des ressources du gouvernement provincial ainsi que de ses organismes et ses ministères. Dans le cadre de son mandat d'optimisation des ressources, le Bureau réalise chaque année des vérifications qui portent sur un certain nombre d'activités ou de programmes des ministères ou des organismes gouvernementaux. Les principaux programmes et activités font généralement l'objet d'une vérification environ tous les cinq ans. Entre septembre 2011 et juin 2012, le vérificateur général a effectué une vérification des activités de la Police provinciale de l'Ontario.

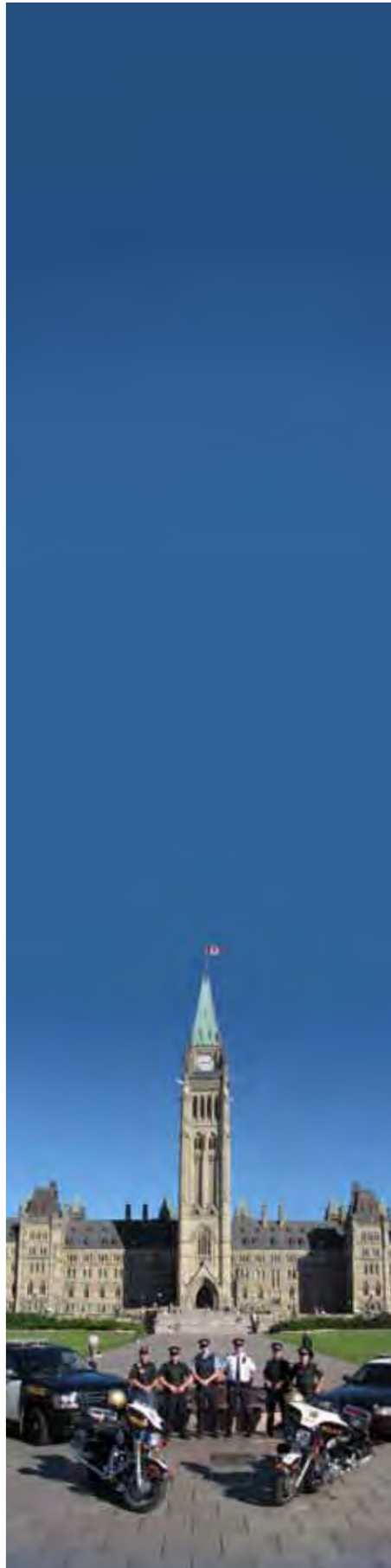
Cette vérification visait principalement à s'assurer que la Police provinciale possédait les mécanismes et les procédures nécessaires pour :

- garantir que ses services de police provinciaux et municipaux sont offerts à un prix avantageux et qu'ils sont conformes aux principales exigences de la Loi sur les services policiers et à ses propres politiques et procédures opérationnelles, connues sous le nom d'ordres de police;
- évaluer sa capacité à s'acquitter efficacement de son mandat et de ses priorités et faire rapport à ce sujet.

Le rapport final, publié en décembre 2012, contenait neuf observations détaillées et 12 recommandations. Les observations portaient sur différents sujets, allant de la gestion des coûts et de la rémunération des agents à la gestion du rendement. Dans le cadre de son engagement à s'améliorer de façon continue, la Police provinciale a examiné les recommandations du vérificateur général, et elle continue de s'efforcer d'accroître son efficacité et sa responsabilisation.

Le Bureau du vérificateur général effectuera un suivi en 2014. À l'heure actuelle, la Police provinciale fait le suivi de la mise en œuvre des recommandations et présente régulièrement des bilans à ce sujet au sous-ministre. La Police provinciale se réjouit de pouvoir tirer des leçons de cet examen externe.

« Pour accroître son efficacité et son efficience dans un milieu policier de plus en plus complexe et exigeant, la Police provinciale mise notamment sur la gestion efficace des ressources et la responsabilisation, une de ses stratégies fondamentales, explique le commissaire Chris Lewis. Le rapport présente certaines choses que nous faisons bien et nous indique ce que nous devons améliorer ou changer pour accroître notre efficacité. »



RAPPORT DRUMMOND

Le 15 février 2012, la Commission de réforme des services publics de l'Ontario a publié un rapport (aussi connu sous le nom de rapport Drummond) qui présentait une analyse de l'administration des services du gouvernement de l'Ontario et des moyens de les améliorer au cours des années à venir.

Tout comme le reste de la fonction publique de l'Ontario, la Police provinciale doit actuellement composer avec des restrictions budgétaires. L'organisme a examiné les recommandations de la Commission, dont un certain nombre a particulièrement retenu son attention.

Parmi les recommandations visant les services policiers, mentionnons les suivantes : le recours à des civils pour les fonctions qui ne sont pas de nature policière, la modification du processus de négociation collective et l'amélioration de la collecte de données probantes et de la prise de décisions, particulièrement en ce qui a trait au déploiement des ressources. Le rapport Drummond a souligné que le public a des attentes plus élevées qu'auparavant à l'égard du système judiciaire et que la complexité grandissante des enquêtes sur le crime organisé, les bandes criminalisées et les cybercrimes nécessite des ressources considérables.

Compte tenu des exigences opérationnelles et des restrictions budgétaires actuelles, la Police provinciale perfectionne sans cesse ses méthodes de prestation des services pour remplir son mandat de sécurité publique de façon viable.

Autres sources de financement pour la prévention et l'application de la loi

En période de faible croissance économique et d'austérité financière, la diversification des modes de financement revêt une grande importance pour garantir la viabilité de la prestation de services policiers de qualité. Au cours des dernières années, dans son effort pour réduire la criminalité et la victimisation, la Police provinciale a réussi à obtenir du financement provenant de subventions et de commanditaires externes par l'entremise de divers programmes. Ces fonds ont permis de mettre en œuvre ou d'améliorer des initiatives efficaces de formation, d'application de la loi et de prévention du crime offertes à l'échelle locale ou provinciale.

La Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes du Canada et son pendant ontarien, *la Loi de 2001 sur les recours civils*, donnent au système judiciaire le pouvoir de saisir à titre de confiscation les produits liés à une infraction et les produits de la criminalité. Les biens saisis sont traités, convertis en espèces et distribués aux gouvernements fédéral et provincial. Ensuite, une compensation est versée aux victimes des activités illégales ayant mené à la confiscation des biens, et les fonds restants servent à financer les programmes et les activités visant à aider les victimes et à prévenir la victimisation.

- Pour l'exercice 2012-2013, la Police provinciale a reçu 340 460 \$ du Programme de subventions pour les recours civil à l'égard d'activités illicites
- (RCAl) du ministère du Procureur général. Ces fonds financent les initiatives communautaires en matière de sécurité de six détachements, deux régions et de trois bureaux. De plus, une somme de 200 000 \$ provenant du Programme des subventions issues du partage des produits de la criminalité pour la surveillance policière de première ligne a permis d'appuyer directement la « Journée de collecte de médicaments d'ordonnance » et une initiative de prévention de la criminalité et de l'auto-victimisation chez les jeunes. Des fonds de 33 000 \$ d'autres subventions issues du partage des produits de la criminalité reportées des années précédentes ont servi à financer des initiatives de lutte contre le crime organisé et d'application de la loi.
- En 2008, le gouvernement fédéral a mis sur pied le Fonds de recrutement de policiers pour appuyer l'embauche de 2 500 nouveaux agents en uniforme de première ligne dans tout le pays. Ce fonds a permis à la Police provinciale de l'Ontario de combler d'importants manques de personnel et de s'acquitter de son mandat en matière de sécurité publique grâce au financement de 125 postes d'agents en uniformes. En 2012, il a été confirmé que le fonds serait aboli le 31 mars 2013, sans possibilité de renouvellement, ce qui signifie la suppression de ces 125 postes. Par conséquent, certains ajustements opérationnels s'imposent, et certains services de la Police provinciale pourraient modifier leurs heures d'ouverture.
- Les membres de la Police provinciale de la Région du Nord-Ouest sont enthousiastes à l'idée d'obtenir du soutien financier dans le cadre d'un partenariat avec le Centre national de prévention du crime (NCPC) de Sécurité publique Canada. Ce financement demandé en 2012 et qui devrait être versé en 2013 soutiendra directement des programmes de prévention du crime destinés aux jeunes autochtones, qui tiennent compte de leur culture. En effet, ces programmes s'articuleront autour des valeurs, des croyances et des intérêts des Autochtones, tout en mettant l'accent sur l'intervention précoce et le développement social.

Dans le cadre d'un processus de planification et de recherche à long terme, la Police provinciale continuera de chercher des sources de financement externes, sans quoi elle ne pourra mener à bien ses programmes et ses initiatives.

Initiatives écologiques

La Police provinciale continue d'encourager la prise de mesures internes pour réduire ses coûts de fonctionnement et protéger l'environnement. La mise en œuvre d'initiatives écologiques a donné lieu à des changements dans les procédures opérationnelles en 2012. Ces initiatives ont notamment pris les formes suivantes :

- Un système de présentation électronique des demandes a été mis en place au Centre provincial du Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALVAC), qui est géré par la Police provinciale. Depuis l'instauration du nouveau processus de soumission en ligne par l'entremise du logiciel PureEdge, le Centre a accepté plus de 2 500 demandes électroniques. En 2012, sur plus de 11 000 cas reçus par le Centre provincial du SALVAC, 17 liens ont été confirmés. Les liens confirmés sont signalés aux enquêteurs des services policiers participants pour les aider à identifier les contrevenants qui commettent des crimes violents, possiblement en série.
- La Police provinciale a mis au point le Système de réutilisation des biens meubles (Système MARS), qui s'inspire de la philosophie de réduction, de réutilisation et de recyclage. Le Système MARS encourage les membres de toute la province à recycler, à réutiliser ou à partager les fournitures de bureau, l'équipement et le mobilier, de manière à diminuer les charges de fonctionnement et à favoriser une gestion responsable des ressources.
- Un processus de « recrutement sans papier » a été élaboré. Sur une période d'un an, ce processus permet d'économiser entre 600 000 et 1 million de feuilles de papier, de 5 000 à 10 000 lettres ou colis, les frais associés à l'expédition d'environ 2 000 colis ainsi que les coûts permanents d'entreposage de dossiers.
- La Police provinciale a décidé de contribuer à la Stratégie d'écologisation de la FPO en adoptant comme norme la certification Argent du système d'évaluation des bâtiments écologiques Leadership in Energy and Environmental Design (LEED®) pour toutes les nouvelles constructions de l'organisme et pour ses installations faisant l'objet de travaux de rénovation majeurs. Dans le cadre du projet de modernisation de la Police provinciale, la Section de la gestion des installations a travaillé assidûment, de concert avec Infrastructure Ontario, pour garantir l'achèvement de 17 bâtiments situés à 16 endroits différents qui abriteront notamment des détachements, des unités d'identification médicolégale, des quartiers généraux régionaux et un centre de communication.
- La Police provinciale a poursuivi l'application de sa stratégie de réduction de la consommation de carburant, dont l'une des mesures consiste à éliminer la marche au ralenti des véhicules. L'organisme a également participé au projet du ministère des Transports de l'Ontario visant à examiner la technologie de gestion de la marche au ralenti des moteurs, et il continuera de se pencher sur la question et d'évaluer sa faisabilité pour son propre parc automobile.

L'écologisation

La technologie au service de l'efficacité

Les services policiers doivent évoluer parallèlement aux collectivités qu'ils servent et protègent. Il s'agit d'une réalité qui s'impose de plus en plus, au fur et à mesure que la nécessité d'offrir des services non conventionnels grandit et que les innovations technologiques changent la nature du crime. L'influence de la technologie est de plus en plus manifeste au sein de la Police provinciale, chargée d'offrir des services policiers à plus de 70 % des municipalités de l'Ontario et de fournir un soutien spécialisé ainsi qu'un soutien en matière d'enquête à ses partenaires de la police municipale.

À l'heure actuelle, la technologie est au cœur des communications et des services. À titre de fournisseur de services, la Police provinciale continue d'explorer les solutions technologiques lui permettant d'accroître son accessibilité et son efficacité. Elle est consciente que le fait d'investir dans des technologies nouvelles et émergentes pourrait lui permettre de transformer, voire entièrement révolutionner son mode de prestation des services en vue de mieux répondre aux demandes et aux attentes dans l'avenir. L'intégration des technologies acquises permettra d'améliorer la sécurité des agents, le déploiement efficace des ressources et les mesures proactives pour lutter contre le crime.

LE SYSTÈME DE RECONNAISSANCE AUTOMATISÉE DES PLAQUES D'IMMATRICULATION sera implanté dans toute la province pour accroître la sécurité sur les routes, la sécurité des agents et l'efficacité. Cette technologie de reconnaissance d'image permet de repérer rapidement les véhicules volés ou recherchés, ceux qui ne sont pas immatriculés ou dont l'immatriculation n'est pas en règle ou encore les voitures appartenant à un conducteur dont le permis est suspendu.

LA SAISIE DE DONNÉES PAR DES EMPLOYÉS CIVILS continue de favoriser l'efficacité en première ligne. Des employés civils désignés s'occupent de la saisie de données pour que les rapports d'événements importants soient entrés dans les systèmes plus rapidement et ainsi renforcer la sécurité publique et la sécurité des agents. Grâce à ce programme, les membres en uniforme consacrent moins de temps aux tâches administratives et plus de temps à répondre aux besoins en matière de sécurité des collectivités.

LA NOTIFICATION PAR LE PUBLIC est une solution technologique qui facilitera le travail, des téléphonistes, des répartiteurs et des agents de première ligne en permettant aux membres du public de signaler à la Police provinciale des incidents mineurs de faible priorité par Internet. Ainsi, le public disposera d'un moyen pratique de faire des signalements, mais les personnes qui le préfèrent pourront

toujours signaler un événement en appelant directement l'un des six centres de communication de la Police provinciale.

LE SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL (GPS) enregistre divers renseignements qui contribuent à accroître grandement la sécurité des agents et leurs capacités d'intervention et qui, une fois analysés, servent à la prise de décisions stratégiques concernant les patrouilles. Environ 160 véhicules de première ligne dotés du logiciel Mobile for Public Safety (MPS), qui possède des fonctions de GPS, sont actuellement déployés dans la région du Centre et sur le territoire de la Division de la sécurité de la circulation. Lorsque la mise en œuvre du logiciel MPS sera terminée, 525 véhicules dans la province seront équipés d'un poste de travail mobile doté de fonctions GPS, ce qui représente le tiers du parc de véhicules de première ligne de la Police provinciale.

DES BLACKBERRY DE PREMIÈRE LIGNE ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS récemment aux membres du Détachement de Southern Georgian Bay dans le cadre d'un projet pilote pour permettre aux agents de « demeurer sur la route » tout en répondant à des appels de service. Tous les membres ont reçu un BlackBerry de première ligne leur permettant d'accéder au système de signalement des événements et aux bases de renseignements ainsi que de faire des appels. Les appareils n'offriront pas les fonctions de messagerie textuelle, de caméra ni le service de messagerie propre à BlackBerry (BBM). D'autres fonctionnalités seront peut-être rajoutées une fois les résultats du projet pilote évalués.

LA CONVERSION AUDIO ET VIDÉO est maintenant fonctionnelle dans 10 services participant au projet pilote afin de répondre aux exigences judiciaires et aux exigences en matière d'enquête liées aux détenus. Un grand nombre de tribunaux exigent la surveillance vidéo des détenus incarcérés dans une cellule, fournissant un échantillon d'haleine ou se faisant interroger dans le cadre d'une enquête.



Plusieurs défis sont associés à l'infrastructure vieillissante, au vaste territoire couvert par les services policiers et aux complexités inhérentes aux nombreuses compétences des tribunaux; un logiciel sera mis en œuvre en 2013 pour relever ces défis.

DES SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE permettent à la Police provinciale de représenter graphiquement l'endroit où une activité criminelle a eu lieu et, dans une certaine mesure, de prévoir où pourraient se produire d'autres crimes. Les renseignements sur les événements et les données GPS sont des compléments importants de ces systèmes puisqu'ils permettent à la Police provinciale d'envoyer des patrouilles au bon endroit au moyen d'une stratégie de services policiers axés sur les renseignements.

Grâce à la convergence de ces outils technologiques et d'autres solutions, la Police provinciale est en bonne voie d'opérer un changement sans précédent, et d'accroître sa capacité à offrir efficacement des services policiers de grande qualité et de favoriser l'utilisation optimale des ressources au moyen d'une méthode proactive d'amélioration continue.



RÉGION DU CENTRE



LA RÉGION DU CENTRE EN CHIFFRES :



543 468

POPULATION APPROXIMATIVE

29 787

SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN KILOMÈTRES CARRÉS

14

DÉTACHEMENTS

22 124

KILOMÈTRES DE ROUTES PATROUILLÉES

1 761

KILOMÈTRES DE ROUTES PRINCIPALES PATROUILLÉES

7

BUREAUX SATELLITES

24 507 KM²

ZONES TERRESTRES PATROUILLÉES PAR LA POLICE PROVINCIALE

5 280 KM²

ZONES MARITIMES PATROUILLÉES PAR LA POLICE PROVINCIALE

29 787 KM²

ZONES TERRESTRES ET MARITIMES PATROUILLÉES PAR LA POLICE PROVINCIALE

Région du Centre



COMMANDANT DE LA RÉGION DU CENTRE

BRAD BLAIR

Surintendant en chef

personnes. C'est d'ailleurs une région qui connaît de fortes augmentations de la population durant l'année puisqu'il s'agit d'une destination de vacances prisée par les habitants du Sud de l'Ontario, peu importe la saison. Cinq communautés des Premières Nations y vivent, soit les Chippewas de l'île Christian, les Mohawks de Wahta, la Première Nation chippewa de Rama, la Première Nation de Curve Lake et la Première Nation de Hiawatha.

En 2012, la région a enregistré une baisse des crimes de violence et contre les biens et des collisions de véhicules motorisés; une tendance amorcée deux ans auparavant qui s'est poursuivie. C'est grâce à des services policiers axés sur les renseignements et à la mise en application de la Stratégie de réduction de la criminalité que la région a obtenu d'aussi bons résultats. L'équipe de contrôle des stupéfiants de la Région du Centre poursuit ses enquêtes proactives. Le contrôle proactif des stupéfiants qu'elle exerce a permis de réduire les crimes d'autres natures (p. ex., la violence à l'égard d'autrui et les crimes contre les biens).

Carte de la région du Centre



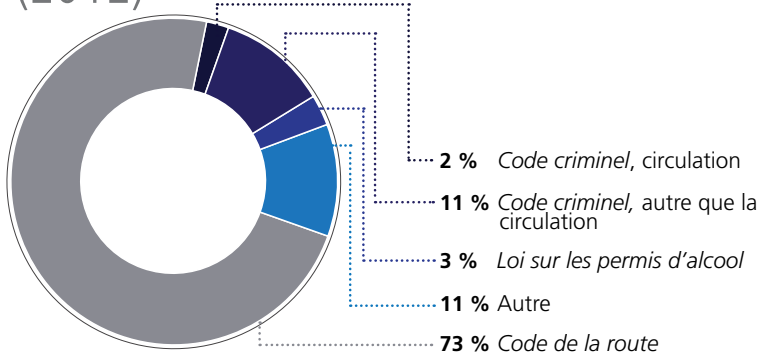
Légende

- Grand quartier général
- Quartier général régional
- Détachement principal
- Détachement satellite
- Bureau des Premières Nations géré par la Police provinciale
- Communauté des Premières Nations qui bénéficie des services policiers de la Police provinciale
- Frontières du territoire des communautés des Premières Nations
- Autoroutes de la série 400
- Routes provinciales
- Frontières régionales
- Frontières du détachement
- Frontière de la Police provinciale
- Parc national
- Parc provincial
- Zone de protection de la nature
- Secteur où les services policiers ne sont pas assurés par la Police provinciale
- Service de police des Premières Nations
- Contrat de services intégrés
- Contrat de services indépendants

La région du Centre s'étend du district de Muskoka dans le nord jusqu'au lac Ontario dans le sud et du comté de Dufferin à l'ouest au comté de Northumberland à l'est. Les agents de la Région du Centre patrouillent le réseau hydrographique intérieur le plus achalandé en Ontario, la plus longue plage bordant une source d'eau douce au monde, de même que le réseau de pistes de motoneige le plus étendu de la province et quelques-unes des autoroutes de la série 400 parmi les plus fréquentées au Canada.

Les agents de la Région du Centre, qui sont répartis dans 14 détachements, patrouillent 1 761 kilomètres de routes principales et 22 124 kilomètres de routes secondaires et offrent des services policiers à 543 468

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2012) : GRAPHIQUE RC-1 :



Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU RC-1

	2010	2011	2012
Code de la route	88 930	89 862	110 883
Code criminel, circulation	3 519	3 273	3 217
Code criminel, autre que la circulation	17 366	17 106	15 954
Loi sur les permis d'alcool	4 089	4 416	4 786
Autre	13 451	13 978	15 962
TOTAL DES INFRACTIONS	127 355	128 635	150 802

Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

HAUSSE DE
22,167
INFRACTIONS PAR RAPPORT AU TOTAL DE 2011



Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

TABLEAU RC-2

	2010	2011	2012
CVM mortelles	60	64	65
CVM ayant causé des blessures corporelles	1 697	1 595	1 572
CVM ayant causé des dommages matériels	10 270	10 686	10 209
TOTAL DES CVM	12 027	12 345	11 846
CVM où l'alcool était en cause	370	329	342

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

* Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2011.

** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales, classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

*** Les renseignements concernant les détachements et les bureaux satellites ont été tirés du Système de production de rapports sur les activités quotidiennes le 6 février 2013.

**** Le calcul des superficies patrouillées est fondé sur l'ensemble des données géographiques existantes de l'Unité de géomatique de la Police provinciale de l'Ontario, compilées à partir de l'information du ministère des Richesses naturelles sur les terres de la province. L'Unité de géomatique détermine et gère les limites du territoire de compétence de la Police provinciale. Toutes les données concernant les zones terrestres et maritimes couvertes ont été projetées dans les systèmes de coordonnées à projection conique équivalente d'Albers du Canada, de l'Amérique du Nord et du continent aux fins de calculs. Il se peut que certains plans d'eau douce ne soient pas pris en compte.



RÉGION DE L'EST

LA RÉGION DE L'EST EN CHIFFRES



QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL
SMITHS FALLS (ONTARIO)

528 021

POPULATION APPROXIMATIVE

43 084

SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN
KILOMÈTRES CARRÉS

17

DÉTACHEMENTS

26 497

KILOMÈTRES DE ROUTES PATROUILLÉES

2 775

KILOMÈTRES DE ROUTES PRINCIPALES
PATROUILLÉES

13

BUREAUX SATELLITES

39 004 KM²

ZONES TERRESTRES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

4 080 KM²

ZONES MARITIMES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

43 084 KM²

ZONES TERRESTRES ET MARITIMES
PATROUILLÉES PAR LA POLICE
PROVINCIALE

* Remarque : Les données du Détachement d'Arnprior, qui est devenu, le 29 janvier 2013, un bureau satellite du Détachement de Renfrew, ne sont pas prises en compte dans ces statistiques.

Région de l'Est



**COMMANDANT
DE LA RÉGION DE L'EST**
GARY COUTURE

Surintendant en chef

Le couloir de transport le plus achalandé du pays, l'autoroute 401, traverse la région d'est en ouest. Le transport du tabac de contrebande et d'autres marchandises illégales sur les routes et les voies navigables de la région constitue une préoccupation constante, et l'autoroute 401 sert de voie de transit dans l'est de l'Ontario.

En 2012, le personnel de la Région de l'Est s'est particulièrement démarqué dans les enquêtes sur les crimes contre les biens, ainsi que dans la prévention et la résolution de ceux-ci. Une approche analytique axée sur les renseignements a joué un rôle essentiel dans le travail des équipes de première ligne et d'enquête. Axées sur les quatre principaux facteurs de risque, les initiatives visant à faire respecter le Code de la route ont eu une grande visibilité et ont donné lieu à des interventions proactives en ce qui concerne les collisions dans la région. Les mesures de répression ont permis de saisir un nombre record d'articles de contrebande, de biens et de substances réglementées dans la région de l'Est. Comme la Police provinciale participe au Groupe de travail régional de Cornwall, le personnel de la Région de l'Est a pu prendre part aux efforts concertés visant à garantir la sécurité de nos collectivités touchées par des activités de contrebande. En outre, l'équipe de la Région de l'Est a célébré l'ouverture de son nouveau quartier général régional à Smiths Falls.

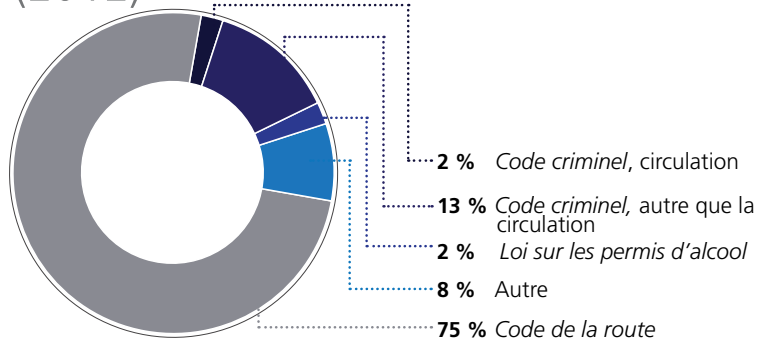
Carte de la région de l'Est



Légende

- Quartier général régional
- Détachement principal
- Détachement satellite
- Bureau des Premières Nations géré par la Police provinciale
- Communauté des Premières Nations qui bénéficie des services policiers de la Police provinciale
- Frontières du territoire des communautés des Premières Nations
- Autoroutes de la série 400
- Routes provinciales
- Frontières régionales
- Frontières du détachement
- Région de la Police provinciale
- Parc national
- Parc provincial
- Zone de protection de la nature
- Secteur où les services policiers ne sont pas assurés par la Police provinciale
- Service de police des Premières Nations
- Contrat de services intégrés
- Contrat de services indépendants

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2012) : GRAPHIQUE RE-1 :



Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

: TABLEAU RE-1 :

	2010	2011	2012
Code de la route	74 383	77 348	91 610
Code criminel, circulation	2 505	2 370	2 291
Code criminel, autre que la circulation	14 930	15 862	15 676
Loi sur les permis d'alcool	2 256	1 949	2 162
Autre	8 399	9 029	9 569
TOTAL DES INFRACTIONS	102 874	102 473	121 308

Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

: TABLEAU RE-2 :

	2010	2011	2012
CVM mortelles	65	54	63
CVM ayant causé des blessures corporelles	1 768	1 620	1 309
CVM ayant causé des dommages matériels	10 529	11 081	10 469
TOTAL DES CVM	12 361	12 755	11 841
CVM où l'alcool était en cause	447	379	358

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

* Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2011.

** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales, classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

*** Les renseignements concernant les détachements et les bureaux satellites ont été tirés du Système de production de rapports sur les activités quotidiennes le 6 février 2013.

**** Le calcul des superficies patrouillées est fondé sur l'ensemble des données géographiques existantes de l'Unité de géomatique de la Police provinciale de l'Ontario, compilées à partir de l'information du ministère des Richesses naturelles sur les terres de la province. L'Unité de géomatique détermine et gère les limites du territoire de compétence de la Police provinciale. Toutes les données concernant les zones terrestres et maritimes couvertes ont été projetées dans les systèmes de coordonnées à projection conique équivalente d'Albers du Canada, de l'Amérique du Nord et du continent aux fins de calculs. Il se peut que certains plans d'eau douce ne soient pas pris en compte.



RÉGION DE L'OUEST

LA RÉGION DE L'OUEST EN CHIFFRES



QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL
LONDON (ONTARIO)

768 790

POPULATION APPROXIMATIVE

60 904

SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN
KILOMÈTRES CARRÉS

15

DÉTACHEMENTS

33 107

KILOMÈTRES DE ROUTES PATROUILLÉES

2 408

KILOMÈTRES DE ROUTES PRINCIPALES
PATROUILLÉES

27

BUREAUX SATELLITES

29 960 KM²

ZONES TERRESTRES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

30 944 KM²

ZONES MARITIMES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

60 904 KM²

ZONES TERRESTRES ET MARITIMES
PATROUILLÉES PAR LA POLICE
PROVINCIALE

Région de l'Ouest



COMMANDANT DE LA RÉGION DE L'OUEST

JOHN CAIN

Surintendant en chef

nicipaux, sans oublier qu'elle administre les services de police de six communautés des Premières Nations.

En 2012, la Région de l'Ouest a été confrontée à tout un lot de difficultés. Elle peut d'ailleurs se féliciter de son excellente gestion du mouvement de contestation autochtone « Idle No More ». Le recours à une approche de services policiers axés sur les renseignements et l'établissement d'un dialogue avec les groupes de contestataires ont permis aux milliers de manifestants d'exprimer leur point de vue en toute sécurité, sans trop causer de troubles. En février, la municipalité de Hampstead a été secouée par un horrible accident ayant causé la mort de 11 personnes. Malgré l'ampleur de la tragédie et le nombre de victimes, les membres de la Région de l'Ouest ont su mener l'enquête en faisant preuve de professionnalisme et de sensibilité.

En 2012, le nombre d'accidents fatals sur les routes de la région de l'Ouest a sensiblement augmenté. Les résultats du programme RIDE durant la période des Fêtes de 2012 mettent en évidence le fait que de trop nombreux automobilistes font la sourde oreille aux messages les exhortant à ne pas prendre le volant après avoir consommé de l'alcool. La Région de l'Ouest continuera donc de s'attaquer aux quatre plus importantes causes de décès ou de blessures graves lors des collisions de véhicules motorisés en Ontario : l'omission de boucler sa ceinture de sécurité, la conduite avec facultés affaiblies, la conduite agressive et la distraction au volant.

Bien que chaque secteur couvert soit unique, les membres de la Région de l'Ouest gardent les yeux rivés sur les mêmes objectifs : la sécurité de ceux qui empruntent nos routes et nos voies navigables, ainsi que celle des personnes qui vivent et travaillent dans les collectivités que nous servons avec distinction.

Carte de la région de l'Ouest

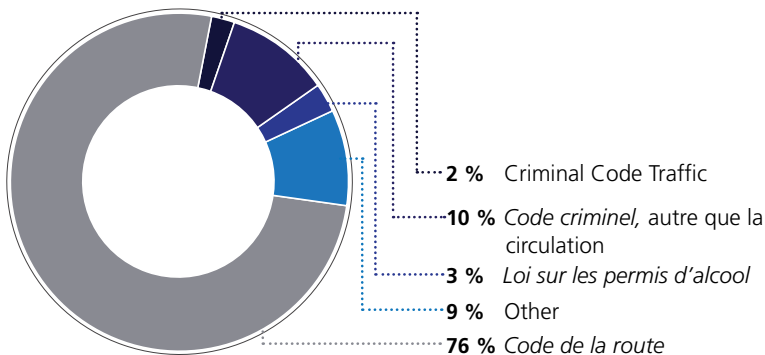


Légende

- Quartier général régional
- Détachement principal
- Détachement satellite
- Bureau des Premières Nations géré par la Police provinciale
- Communauté des Premières Nations qui bénéficie des services policiers de la Police provinciale
- Frontières du territoire des communautés des Premières Nations
- Autoroutes de la série 400
- Routes provinciales
- Frontières régionales
- Frontières du détachement
- Région de la Police provinciale
- Parc national
- Parc provincial
- Zone de protection de la nature
- Secteur où les services policiers ne sont pas assurés par la Police provinciale
- Service de police des Premières Nations
- Contrat de services intégrés
- Contrat de services indépendants

À partir des 15 détachements situés dans le sud-ouest de l'Ontario, les membres de la Région de l'Ouest assurent la protection d'un secteur aussi vaste que diversifié sur le plan géographique. Cette région compte une population permanente approximative de 768 790, qui grimpe toute-fois à environ 850 000 résidents durant l'été. Les membres de la Région de l'Ouest patrouillent les autoroutes de la série 400 et certaines portions du rivage des Grands Lacs et des terres agricoles, y compris celles s'étendant du comté d'Essex au comté de Wellington. Ils veillent également à la sécurité des milliers d'automobilistes qui se dirigent vers deux des postes frontaliers les plus fréquentés, soit ceux de Sarnia et de Windsor. C'est également dans cette région que la Police provinciale offre le plus de services policiers mu-

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2012) : GRAPHIQUE RO-1 :



Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

: TABLEAU RO-1 :

	2010	2011	2012
Code de la route	101 241	100 884	120 887
Code criminel, circulation	2 784	2 792	2 942
Code criminel, autre que la circulation	15 723	16 562	16 575
Loi sur les permis d'alcool	4 989	4 890	4 820
Autre	8 399	12 750	13 978
TOTAL DES INFRACTIONS	136 822	137 878	159 202

Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

: TABLEAU RO-2 :

	2010	2011	2012
CVM mortelles	87	78	93
CVM ayant causé des blessures corporelles	1 961	2 045	1 835
CVM ayant causé des dommages matériels	12 658	13 564	13 213
TOTAL DES CVM	14 706	15 687	15 141
CVM où l'alcool était en cause	497	457	536

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

* Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2011.

** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales, classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

*** Les renseignements concernant les détachements et les bureaux satellites ont été tirés du Système de production de rapports sur les activités quotidiennes le 6 février 2013.

**** Le calcul des superficies patrouillées est fondé sur l'ensemble des données géographiques existantes de l'Unité de géomatique de la Police provinciale de l'Ontario, compilées à partir de l'information du ministère des Richesses naturelles sur les terres de la province. L'Unité de géomatique détermine et gère les limites du territoire de compétence de la Police provinciale. Toutes les données concernant les zones terrestres et maritimes couvertes ont été projetées dans les systèmes de coordonnées à projection conique équivalente d'Albers du Canada, de l'Amérique du Nord et du continent aux fins de calculs. Il se peut que certains plans d'eau douce ne soient pas pris en compte.

RÉGION DU NORD-EST



LA RÉGION DU NORD-EST EN CHIFFRES



QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL
NORTH BAY (ONTARIO)

178 905

POPULATION APPROXIMATIVE

482 657

SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN
KILOMÈTRES CARRÉS

13

DÉTACHEMENTS

15 495

KILOMÈTRES DE ROUTES PATROUILLÉES

6 589

KILOMÈTRES DE ROUTES PRINCIPALES
PATROUILLÉES

26

BUREAUX SATELLITES

459 244 KM²

ZONES TERRESTRES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

23 413 KM²

ZONES MARITIMES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

482 657 KM²

ZONES TERRESTRES ET MARITIMES
PATROUILLÉES PAR LA POLICE
PROVINCIALE

Région du Nord-Est



**COMMANDANT
DE LA RÉGION DU NORD-EST**
JOFFRE V. DUPUIS

Surintendant en chef

L'aménagement d'une deuxième route d'hiver, communément appelée « We Tum », devrait s'achever en 2013. Elle couvrira une distance totale d'environ 160 km et reliera Otter Rapids et Moosonee. Ces deux routes d'hiver, qui se trouvent sur le territoire de la Police provinciale, présentent certains défis d'application de la loi compte tenu de la vaste superficie de la région.

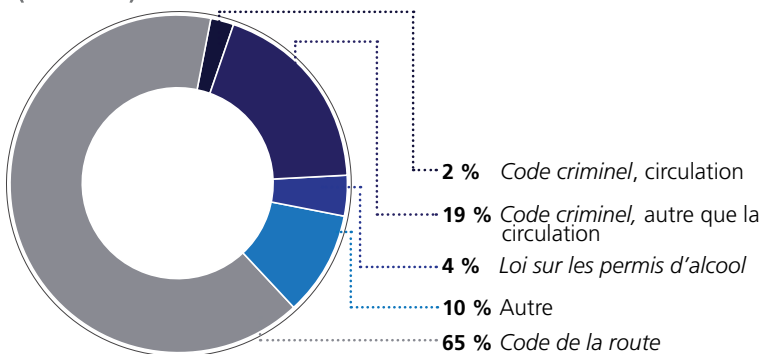
Depuis leurs 13 détachements et 26 bureaux satellites, nos membres offrent d'excellents services policiers couvrant l'ensemble de la région du Nord-Est. En 2012, un nouveau quartier général régional et trois détachements (Almaguin Highlands, Iroquois Falls and Kapuskasing) ont notamment été construits.

Un examen annuel des réalisations de la région met inévitablement en lumière le travail soutenu des agents de première ligne. L'année 2012 a été marquée autant par des catastrophes naturelles que d'origine humaine : l'effondrement du toit du centre commercial Algo à Elliot Lake, les feux de forêt menaçants dans le secteur des détachements de South Porcupine et de Kirkland Lake, les restes de l'ouragan Sandy et les inondations dévastatrices à Wawa.

Carte de la région du Nord-Est



Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2012) : GRAPHIQUE RNE-1 :



Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU RNE-2 :

	2010	2011	2012
Code de la route	43 407	39 153	43 926
Code criminel, circulation	1 648	1 485	1 455
Code criminel, autre que la circulation	13 486	13 483	12 953
Loi sur les permis d'alcool	2 035	1 951	2 243
Autre	6 806	6 282	6 866
TOTAL DES INFRACTIONS	67 382	62 354	67 443

Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013



Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

TABLEAU RNE-2 :

	2010	2011	2012
CVM mortelles	60	43	40
CVM ayant causé des blessures corporelles	750	722	650
CVM ayant causé des dommages matériels	4 490	4 858	4 815
TOTAL DES CVM	5 300	5 623	5 505
CVM où l'alcool était en cause	193	184	170

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

* Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2011.

** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales, classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

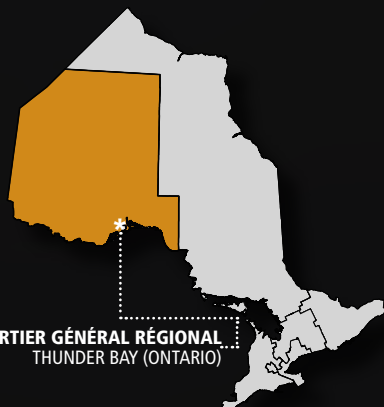
*** Les renseignements concernant les détachements et les bureaux satellites ont été tirés du Système de production de rapports sur les activités quotidiennes le 6 février 2013.

**** Le calcul des superficies patrouillées est fondé sur l'ensemble des données géographiques existantes de l'Unité de géomatique de la Police provinciale de l'Ontario, compilées à partir de l'information du ministère des Richesses naturelles sur les terres de la province. L'Unité de géomatique détermine et gère les limites du territoire de compétence de la Police provinciale. Toutes les données concernant les zones terrestres et maritimes couvertes ont été projetées dans les systèmes de coordonnées à projection conique équivalente d'Albers du Canada, de l'Amérique du Nord et du continent aux fins de calculs. Il se peut que certains plans d'eau douce ne soient pas pris en compte.

RÉGION DU NORD-OUEST



LA RÉGION DU NORD-OUEST EN CHIFFRES



QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL
THUNDER BAY (ONTARIO)

84 057



POPULATION APPROXIMATIVE

419 610



SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN
KILOMÈTRES CARRÉS

11



DÉTACHEMENTS

7 400



KILOMÈTRES DE ROUTES PATROUILLÉES

4 435



KILOMÈTRES DE ROUTES PRINCIPALES
PATROUILLÉES

12



BUREAUX SATELLITES

388 701 KM²

ZONES TERRESTRES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

30 909 KM²

ZONES MARITIMES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

419 610 KM²

ZONES TERRESTRES ET MARITIMES
PATROUILLÉES PAR LA POLICE
PROVINCIALE

Région du Nord-Ouest



**COMMANDANT
DE LA RÉGION DU NORD-OUEST**

RON VAN STRAALEN

Surintendant

Soixante-sept communautés des Premières Nations peuplent la région. Le Service de police anishinabek, le Service de police de Treaty Three et celui de la nation Nishnawbe-Aski sont des services policiers des Premières Nations indépendants qui servent un grand nombre de ces communautés. Les détachements de la Région du Nord-Ouest offrent, sur demande, du soutien opérationnel aux services de police des Premières Nations, de même que des services policiers à d'autres communautés autochtones de la région.

Un grand nombre de petites municipalités de la région organisent des festivités saisonnières qui attirent souvent beaucoup de visiteurs durant de courtes périodes. Les détachements planifient et s'adaptent en conséquence pour relever les défis liés à ces fêtes et continuer d'offrir des services policiers appropriés à ces collectivités.

La Région du Nord-Ouest continue d'axer son travail sur l'application du Code criminel et des lois provinciales (notamment en ce qui a trait à la circulation routière), ce qui a contribué à l'augmentation du nombre d'accusations portées en 2012. Les incidents impliquant des jeunes, les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées ainsi que la vente et le transport illégaux de médicaments sur ordonnance dans les collectivités de la région, y compris les communautés des Premières Nations, demeurent au cœur des préoccupations. Les efforts de lutte contre les crimes liés aux drogues des équipes communautaires d'action antidrogue de la région ont porté leurs fruits puisque ces crimes ont diminué.

Grâce à leurs relations solides avec leurs partenaires et les membres de la collectivité, les membres de la Police provinciale de la Région du Nord-Ouest continuent de faire de cette région un endroit sécuritaire où vivre ou séjourner. Ils sont fiers de leurs réalisations et de leurs contributions en matière de sécurité publique.

Carte de la région du Nord-Ouest



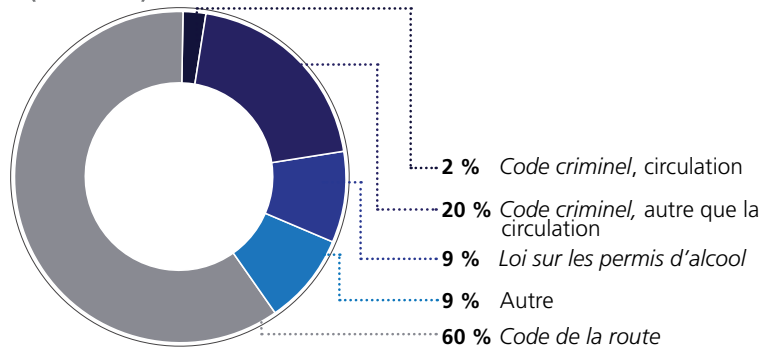
Légende

- Détachement satellite
- Quartier général régional
- Détachement principal
- Bureau des Premières Nations géré par la Police provinciale
- Frontières régionales
- Frontières du détachement
- Région de la Police provinciale
- Frontières du territoire des communautés des Premières Nations
- Parc national
- Parc provincial
- Zone de protection de la nature
- Service de police des Premières Nations
- Contrat de services intégrés
- Contrat de services indépendants
- Secteur où les services policiers ne sont pas assurés par la Police provinciale

La zone terrestre couverte par la Région du Nord-Ouest est la moins peuplée et la plus vaste de toutes les régions servies par la Police provinciale. Outre Thunder Bay, Kenora est la seule autre municipalité de la région dont la population est supérieure à 10 000 habitants. La Police provinciale offre ses services policiers depuis 11 détachements et 12 bureaux satellites répartis partout dans la région. En 2012, trois nouveaux détachements ont été construits pour remplacer les bâtiments défectueux et trop petits d'Armstrong, de Dryden et de Nipigon.

Soixante-sept communautés des Premières Nations peuplent la région. Le Service de police anishinabek, le Service de police de Treaty Three et celui de la nation Nishnawbe-Aski sont des services policiers des Premières Nations indépendants qui servent un grand

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2012) : GRAPHIQUE RNO-1 :



Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU RNO-1 :

	2010	2011	2012
Code de la route	19 629	18 358	25 174
Code criminel, circulation	845	920	957
Code criminel, autre que la circulation	9 098	9 567	8 582
Loi sur les permis d'alcool	3 111	3 221	3 798
Autre	3 192	3 525	3 759
TOTAL DES INFRACTIONS	35 875	35 591	42 270

Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

TABLEAU RNO-2 :

	2010	2011	2012
CVM mortelles	24	14	16
CVM ayant causé des blessures corporelles	304	275	265
CVM ayant causé des dommages matériels	3 155	3 159	3 232
TOTAL DES CVM	3 483	3 448	3 513
CVM où l'alcool était en cause	89	89	107

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

* Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2011.

** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales, classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

*** Les renseignements concernant les détachements et les bureaux satellites ont été tirés du Système de production de rapports sur les activités quotidiennes le 6 février 2013.

**** Le calcul des superficies patrouillées est fondé sur l'ensemble des données géographiques existantes de l'Unité de géomatique de la Police provinciale de l'Ontario, compilées à partir de l'information du ministère des Richesses naturelles sur les terres de la province. L'Unité de géomatique détermine et gère les limites du territoire de compétence de la Police provinciale. Toutes les données concernant les zones terrestres et maritimes couvertes ont été projetées dans les systèmes de coordonnées à projection conique équivalente d'Albers du Canada, de l'Amérique du Nord et du continent aux fins de calculs. Il se peut que certains plans d'eau douce ne soient pas pris en compte.

DIVISION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION



LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION EN CHIFFRES



QUARTIER GÉNÉRAL
DE LA DIVISION DE LA
SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION
AURORA (ONTARIO)

0



POPULATION APPROXIMATIVE

16



SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN
KILOMÈTRES CARRÉS

8



DÉTACHEMENTS

22



KILOMÈTRES DE ROUTES PATROUILLÉES
(PARCS PROVINCIAUX)

2,806



KILOMÈTRES DE ROUTES PRINCIPALES
PATROUILLÉES

2



BUREAUX SATELLITES

16 KM²

ZONES TERRESTRES PA-
TROUILLÉES PAR LA POLICE
PROVINCIALE
(PARCS PROVINCIAUX)

0 KM²

ZONES MARITIMES PA-
TROUILLÉES PAR LA POLICE
PROVINCIALE

16 KM²

ZONES TERRESTRES ET MARITIMES
PATROUILLÉES PAR LA POLICE
PROVINCIALE
(PARCS PROVINCIAUX)

Division de la sécurité de la circulation



DIVISION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION COMMANDANT

DON BELL

Surintendant en chef

La Division de la sécurité de la circulation (DSC) voit au contrôle de la circulation routière dans la région du Centre-Sud de l'Ontario et dans la région du grand Toronto, où ses membres patrouillent plus de 2 800 kilomètres de routes principales. La DSC comprend également les Opérations provinciales de circulation (OPC) ainsi que des unités permanentes de la circulation routière situées dans chacune des cinq régions couvertes par la Police provinciale. Les OPC supervisent 18 unités de la circulation spécialisées déployées dans l'ensemble de la province.

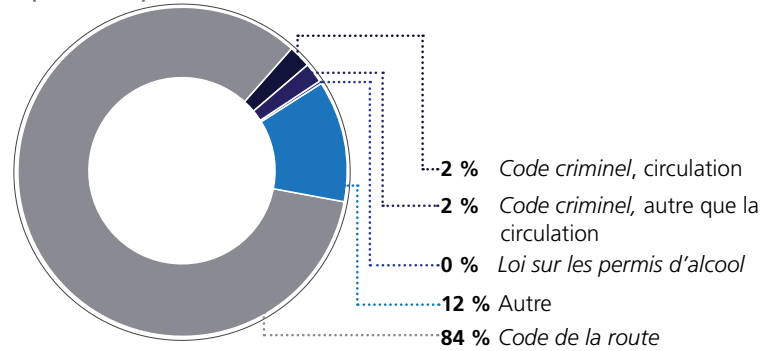
La DSC veille à l'application du Programme provincial de sécurité de la circulation de la Police provinciale à l'échelle de l'organisme. Elle met l'accent sur les quatre principaux facteurs de risque : ceintures de sécurité non bouclées, conduite agressive, conduite avec facultés affaiblies et distraction au volant. Ses efforts pour réduire les collisions entraînant des blessures graves ou fatales sont axés sur la prévention, l'intervention et la suppression. La mise en œuvre d'initiatives de prévention ciblées et la réalisation d'activités d'application de la loi sont la clé pour sauver des vies sur les routes de l'Ontario.

La DSC est déterminée à sensibiliser le public à la sécurité routière. En 2012, elle a d'ailleurs réalisé une vidéo qui met en image les perceptions et les attitudes des jeunes conducteurs à l'égard des distractions, des messages textes et de l'utilisation du téléphone cellulaire au volant. Cette vidéo, intitulée « Ne tentez pas le sort... votre texto peut attendre. La distraction au volant peut tuer – c'est la simple vérité », a été visionnée des milliers de fois sur YouTube, opp.ca et de nombreux autres sites Web.

Carte du territoire de la Division de la sécurité de la circulation



Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales (2012) : GRAPHIQUE DSC-1 :



Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.
Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU DSC-1

	2010	2011	2012
Code de la route	78 680	87 707	87 040
Code criminel, circulation	2 630	2 457	2 341
Code criminel, autre que la circulation	1 829	2 667	1 731
Loi sur les permis d'alcool	565	568	521
Autre	9 566	12 321	12 073
TOTAL DES INFRACTIONS	93 270	105 720	103 706

Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.
Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

TABLEAU DSC-2

	2010	2011	2012
CVM mortelles	45	35	40
CVM ayant causé des blessures corporelles	3 415	3 591	3 152
CVM ayant causé des dommages matériels	17 881	19 216	18 198
TOTAL DES CVM	21 341	22 842	21 390
CVM où l'alcool était en cause	509	494	448

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013
* Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2011.
** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales, classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).
*** Les renseignements concernant les détachements et les bureaux satellites ont été tirés du Système de production de rapports sur les activités quotidiennes le 6 février 2013.
**** Le calcul des superficies patrouillées est fondé sur l'ensemble des données géographiques existantes de l'Unité de géomatique de la Police provinciale de l'Ontario, compilées à partir de l'information du ministère des Richesses naturelles sur les terres de la province. L'Unité de géomatique détermine et gère les limites du territoire de compétence de la Police provinciale. Toutes les données concernant les zones terrestres et maritimes couvertes ont été projetées dans les systèmes de coordonnées à projection conique équivalente d'Albers du Canada, de l'Amérique du Nord et du continent aux fins de calculs. Il se peut que certains plans d'eau douce ne soient pas pris en compte.

STATISTIQUES



Résultat du sondage de 2012 sur la satisfaction de la communauté à l'égard de la Police provinciale de l'Ontario

TABLEAU 1-1

Le sondage sur la satisfaction de la communauté est un outil permettant de sonder l'opinion publique sur des questions touchant les services de police, la perception de la criminalité et la qualité des services offerts par la Police provinciale. Le sondage est réalisé une fois par année à l'échelle provinciale, et tous les trois ans à l'échelle régionale pour chaque détachement.

QUALITÉ DES SERVICES

92,4 %

Dans l'ensemble 92,4 % des répondants sont « très satisfaits » ou « satisfaits » de la qualité des services policiers fournis par la Police provinciale.

RAPIDITÉ D'INTERVENTION

94,7 %

94,7 % des répondants sont « très satisfaits » ou « satisfaits » de la rapidité d'intervention de la Police provinciale lors de crimes violents.

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

95,8 %

95,8 % des répondants se sentent « très en sécurité » ou « en sécurité » dans leur communauté.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

89,1 %

89,1 % des répondants se sentent « très en sécurité » ou « en sécurité » lorsqu'ils circulent sur les routes provinciales de l'Ontario.

Le public demeure majoritairement satisfait (ou très satisfait) de la visibilité de la Police provinciale tant sur les routes (85,5 %) que sur les voies maritimes (80,4 %) et les sentiers de VTT (92,3 %).

En 2011, 75,7 % des Ontariennes et Ontariens se disaient satisfaits des mesures d'application de la loi de la Police provinciale en ce qui a trait à la conduite agressive; en 2012, ce pourcentage est passé à 77,5 %.

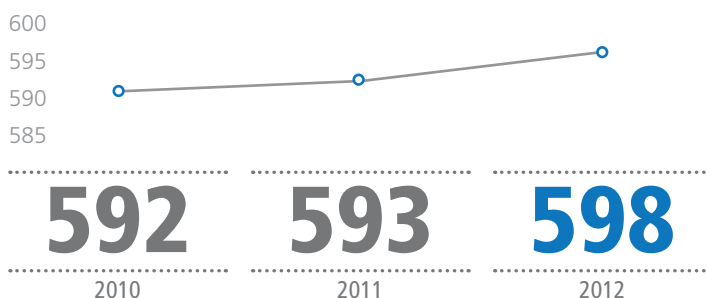
Pour la première fois en 2012, le sondage sur la satisfaction de la communauté réalisé à l'échelle provinciale comprenait une question sur l'application de la loi sur la conduite inattentive, ainsi que sur la prévalence de la distraction au volant. Les Ontariennes et Ontariens se sont dit à 64,2 % « très satisfaits » ou « satisfaits » de l'application de la loi sur la conduite inattentive par la Police provinciale.

Ils ont également répondu, dans une proportion de 89,9 %, qu'il n'était « pas probable du tout » ou qu'il était « peu probable » qu'ils utilisent un appareil de communication portatif en conduisant. Plus de femmes que d'hommes ont donné cette réponse, de même que plus de gens âgés que de jeunes.

Source : Police provinciale de l'Ontario, sondage sur la satisfaction de la communauté, 2012

Plaintes du public

GRAPHIQUE 1-1



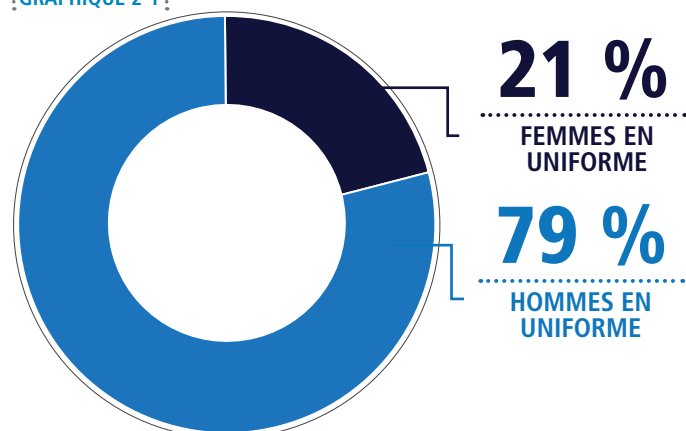
Remarque :

Comprend toutes les plaintes relatives aux politiques publiques, au service et à la conduite présentées au Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP).

Source : Police provinciale de l'Ontario, Internal Affairs Professional (IAPRO) System, mars 2013

Personnel de la Police provinciale de l'Ontario (nombre de personnes)

GRAPHIQUE 2-1



Remarques :

1) La mesure est le nombre de personnes.

2) Ces données incluent les employés en congé autorisé, sauf les employés en congé d'invalidité (Régime de protection du revenu à long terme).

3) Ces données excluent les employés civils (autrefois appelés « non classifiés ») qui occupent des postes à durée déterminée et les policiers occasionnels à temps partiel.)

Source : Réseau d'information WIN sur les ressources humaines, données en date du 31 décembre 2012

Rédigé par : Dotation en personnel et élaboration de programmes, Bureau de l'avancement professionnel, le 11 janvier 2013

TABLEAU 2-1

AGENTS EN UNIFORME	TOTAL
Commissaire	1
Sous-commissaires	3
Surintendants en chef	13
Surintendants	35
Inspecteurs	139
Sergents-majors	6
Sergents d'état-major	230
Sergents	982
Agents	4 776
TOTAL DES AGENTS EN UNIFORME	6185

EMPLOYÉS CIVILS	TOTAL
Commandant provincial	1
Employés civils réguliers (autrefois appelés « classifiés »)	1 891
TOTAL DES EMPLOYÉS CIVILS	1 892

PERSONNEL DES PREMIÈRES NATIONS ADMINISTRÉ PAR LA POLICE PROVINCIALE	TOTAL
Employés civils	48
Agents en uniforme	76
TOTAL DU PERSONNEL DES PREMIÈRES NATIONS ADMINISTRÉ PAR LA POLICE PROVINCIALE	124

Statistiques globales de la Police provinciale

TABLEAU 2-2

941 433 KM²
ZONES TERRESTRES PATROUILLÉES PAR LA POLICE PROVINCIALE
94 627 KM²
ZONES MARITIMES PATROUILLÉES PAR LA POLICE PROVINCIALE
1 036 060 KM²
ZONES TERRESTRES ET MARITIMES PATROUILLÉES PAR LA POLICE PROVINCIALE
20 776 KM
ROUTES PRINCIPALES PATROUILLÉES PAR LA POLICE PROVINCIALE
125,423 KM
ROUTES PRINCIPALES ET AUTRES ROUTES PATROUILLÉES PAR LA POLICE PROVINCIALE

* Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2011.

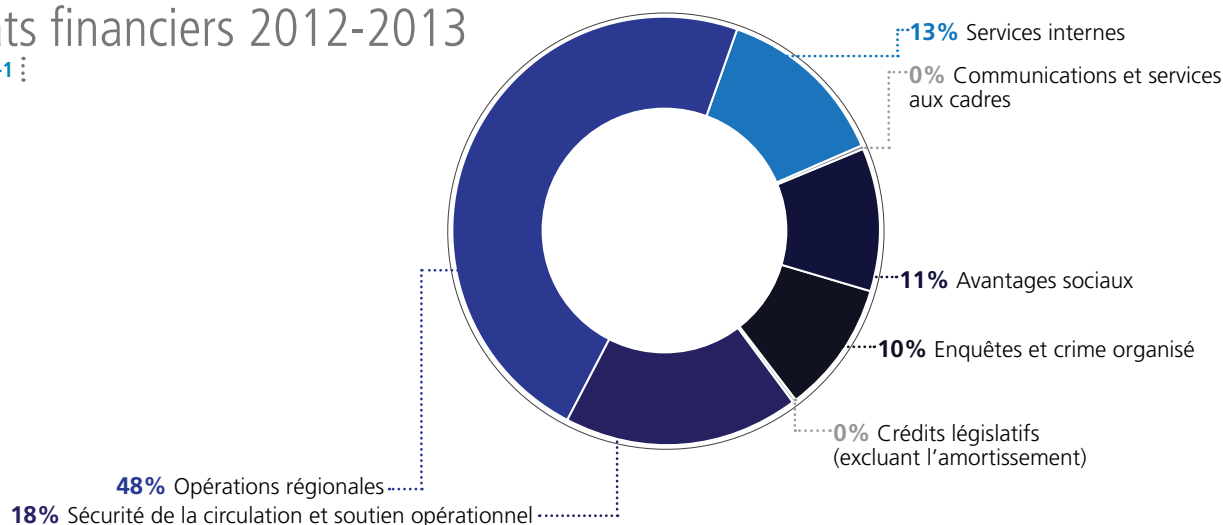
** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction des données du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales, classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

*** Les renseignements concernant les détachements et les bureaux satellites ont été tirés du Système de production de rapports sur les activités quotidiennes le 6 février 2013.

**** Le calcul des superficies patrouillées est fondé sur l'ensemble des données géographiques existantes de l'Unité de géomatique de la Police provinciale de l'Ontario, compilées à partir de l'information du ministère des Richesses naturelles sur les terres de la province. L'Unité de géomatique détermine et gère les limites du territoire de compétence de la Police provinciale. Toutes les données concernant les zones terrestres et maritimes couvertes ont été projetées dans les systèmes de coordonnées à projection conique équivalente d'Albers du Canada, de l'Amérique du Nord et du continent aux fins de calculs. Il se peut que certains plans d'eau douce ne soient pas pris en compte.

Résultats financiers 2012-2013

GRAPHIQUE 3-1



	TOTAL
Communications et services aux cadres	3 582 779 \$
Services internes	126 538 045 \$
Enquêtes et crime organisé	103 042 827 \$
Sécurité de la circulation et soutien opérationnel	175 303 939 \$
Opérations régionales	473 543 399 \$
Avantages sociaux	103 101 957 \$
Crédits législatifs (excluant l'amortissement)	618 028 \$
TOTAL	985 730 974 \$

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système intégré de gestion de l'information financière, mai 2013

Heures de patrouille et de travail obligatoire (Personnel sur le terrain)

TABLEAU 3-1

	2010	2011	2012
Code criminel	1 337 857	1 324 445	1 288 509
Patrouille	1 802 883	1 865 314	1 866 810
Circulation	908 595	878 104	866 884
Autre	1 864 959	1 766 766	1 802 656
TOTAL	5 914 294	5 834 629	5 824 859

Remarque : Le personnel sur le terrain englobe seulement les agents provinciaux et les sergents.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les activités quotidiennes, mai 2013

Appels de service

TABLEAU 3-2

	2010	2011	2012
Code criminel	110 322	103 230	101 842
Circulation	293 183	290 909	285 875
Autre	312 223	322 362	345 461
TOTAL	715 728	716 501	733 178

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les activités quotidiennes, mai 2013

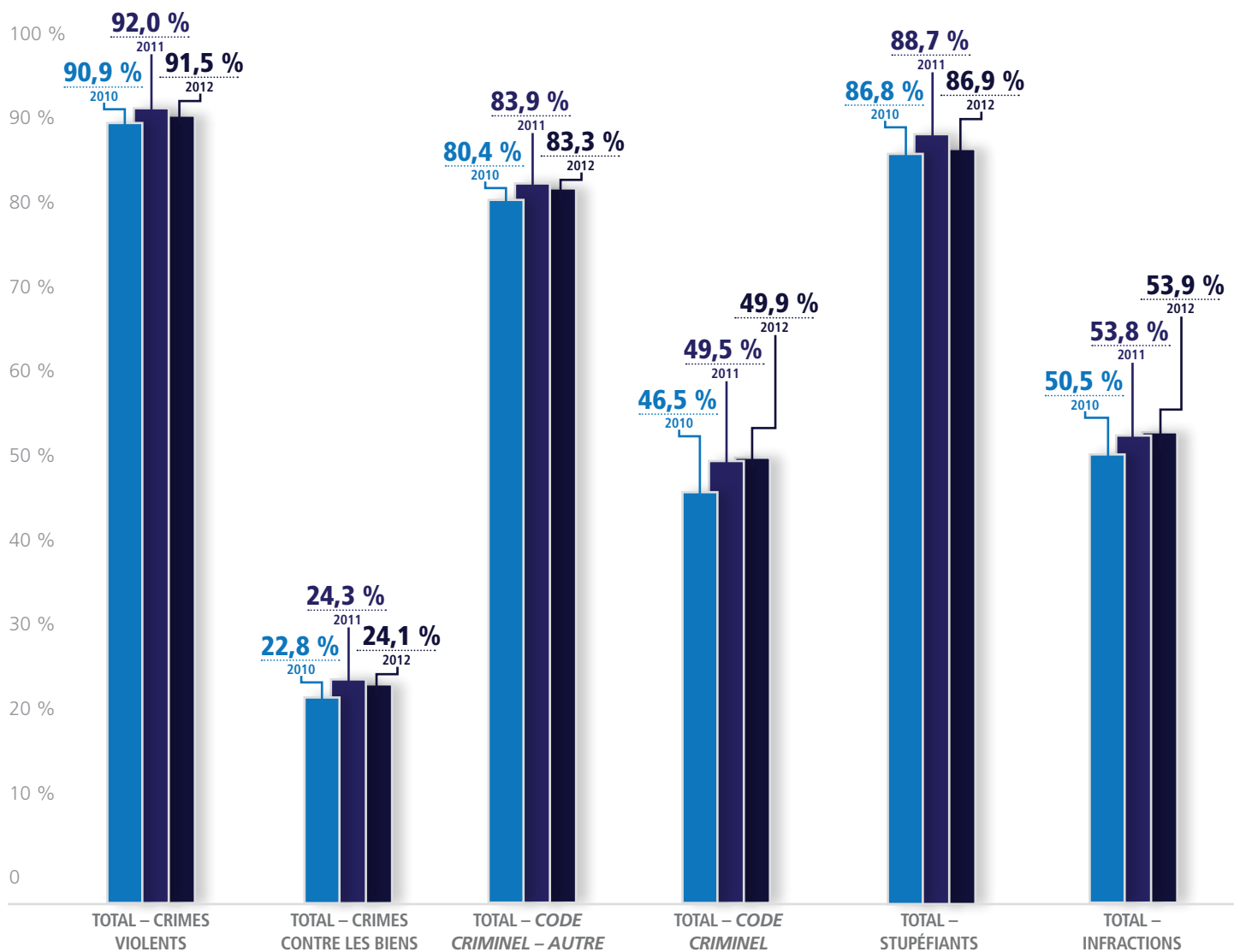
Statistiques de l'Unité du contrôle des stupéfiants

TABLEAU 3-3

	2010	2011	2012
Nombre de personnes accusées	1 984	2 138	1 541
Mandats de perquisition exécutés	899	896	592
Total des armes saisies	659	810	347
Total des plants de marijuana saisis (clones exclus)	218 168	130 423	63 358
Accusations déposées par l'Unité du contrôle des stupéfiants	5 506	4 778	3 814
Accusations déposées par d'autres organismes	1 054	5 985	1 023
Installations de culture de la marijuana vérifiées et détruites	586	546	306
VALEUR TOTALE DES DROGUES SAISIES	257 845 699 \$	154 941 488 \$	79 777 349 \$

Source : Police provinciale de l'Ontario, données de l'Unité du contrôle des stupéfiants, avril 2013

Incidents et taux de résolution à l'échelle de la province :GRAPHIQUE 4-1:



Remarques :

** Les données sur les homicides ont été extraites de l'Enquête sur l'homicide.

* Comprend les homicides commis dans le territoire de compétence de la Police provinciale de l'Ontario.

* Comprend uniquement les réponses valides de Statistique Canada.

* Les affaires qui comportent plus d'une infraction sont comptées sous l'infraction la plus grave (selon le premier niveau d'infraction).

Sources :

* Police provinciale de l'Ontario, données sur les infractions au Code criminel déclarées par le personnel policier en uniforme, 15 avril 2013

* Les données ont été tirées du système de gestion des dossiers de Niche le 15 avril 2013.

* Rapport généré par le système de gestion des dossiers de Niche : statistiques sur les événements du 1er janvier au 31 décembre 2012

Incidents et taux de résolution à l'échelle de la province : **TABLEAU 5-1**

	2010		2011		2012	
	INCIDENTS RÉELS	TAUX DE RÉOLUTION	INCIDENTS RÉELS	TAUX DE RÉOLUTION	INCIDENTS RÉELS	TAUX DE RÉOLUTION
Homicides**	29	93,1 %	20	95,0 %	26	84,6 %
Autres infractions causant la mort	8	125,0 %	3	133,3 %	8	87,5 %
Tentatives de meurtre	27	100,0 %	25	88,0 %	31	96,8 %
Agressions sexuelles	1 714	84,1 %	1 886	90,8 %	1 856	87,1 %
Voies de fait	12 649	93,7 %	12 706	95,0 %	12 633	95,0 %
Enlèvements	277	97,5 %	193	99,5 %	219	95,9 %
Vols qualifiés	277	61,7 %	286	69,2 %	245	67,8 %
Autres crimes contre la personne	5 231	87,3 %	5 268	85,9 %	5 407	85,8 %
Total – Crimes violents	20 212	90,9 %	20 387	92,0 %	20 425	91,5 %
Incendies criminels	296	24,0 %	273	25,6 %	265	32,5 %
Entrées par effraction	9 664	19,9 %	9 144	22,5 %	8 728	20,5 %
Vol > 5 000 \$	2 394	22,2 %	2 473	25,1 %	3 114	24,7 %
Vol < 5 000 \$	23 882	20,4 %	22 043	21,3 %	20 185	23,5 %
Possession de biens volés	1 271	90,0 %	1 297	93,8 %	741	88,5 %
Fraude	4 315	37,1 %	4 525	35,1 %	5 025	30,7 %
Méfais	15 494	18,7 %	13 798	20,1 %	13 304	20,9 %
TOTAL – Crimes contre les biens	57 316	22,8 %	53 553	24,3 %	51 362	24,1 %
Armes offensives	780	72,3 %	759	75,4 %	769	71,9 %
Code criminel – Autre (p. ex., circulation)	12 887	80,9 %	13 269	84,4 %	13 350	84,0 %
Total – Code criminel – Autre	13 667	80,4 %	14 028	83,9 %	14 119	83,3 %
Total – CODE CRIMINEL	91 195	46,5 %	87 968	49,5 %	85 906	49,9 %
Possession	5 272	94,6 %	5 593	95,2 %	5 436	94,4 %
Trafic	1 633	78,8 %	1 741	78,3 %	1 443	74,2 %
Importation et production	636	42,8 %	435	46,2 %	519	43,9 %
Total – Stupéfiants	7 541	86,8 %	7 769	88,7 %	7 398	86,9 %
Autres lois fédérales	2 132	91,2 %	2 486	97,1 %	2 416	95,0 %
TOTAL – INFRACTIONS	100 868	50,5 %	98 223	53,8 %	95 720	53,9 %

Infractions au Code criminel déclarées par le personnel policier en uniforme

: **TABLEAU 5-2** :

CRIMES VIOLENTS	2011	2012	VARIATION EN %	CRIMES CONTRE LES BIENS	2011	2012	VARIATION EN %
Homicides**	20	26	30,0 %	Incendies criminels	273	265	-2,9 %
Autres infractions causant la mort	3	8	166,7 %	Entrées par effraction	9 144	8 728	-4,5 %
Tentatives de meurtre	25	31	24,0 %	Vol > 5 000 \$	2 473	3 114	25,9 %
Agressions sexuelles	1 886	1 856	-1,6 %	Vol < 5 000 \$	22 043	20 185	-8,4 %
Voies de fait	12 706	12 633	-0,6 %	Possession de biens volés	1 297	741	-42,9 %
Enlèvements	193	219	13,5 %	Fraude	4 525	5 025	11,0 %
Vols qualifiés	286	245	-14,3 %	Méfais	13 798	13 304	-3,6 %
Autres crimes contre la personne	5 268	5 407	2,6 %	TOTAL – CRIMES CONTRE LES BIENS	53 553	51 362	-4,1 %
TOTAL – CRIMES VIOLENTS	20 387	20 425	0,2 %				

STUPÉFIANTS	2011	2012	VARIATION EN %
Possession	5 593	5 436	-2,8 %
Trafic	1 741	1 443	-17,1 %
Importation et production	435	519	19,3 %
TOTAL – STUPÉFIANTS	7 769	7 398	-4,8 %

Remarques :

** Les données sur les homicides ont été extraites de l'Enquête sur l'homicide.

* Comprend les homicides commis dans le territoire de compétence de la Police provinciale de l'Ontario.

* Comprend uniquement les réponses valides de Statistique Canada.

* Les affaires qui comportent plus d'une infraction sont comptées sous l'infraction la plus grave (selon le premier niveau d'infraction).

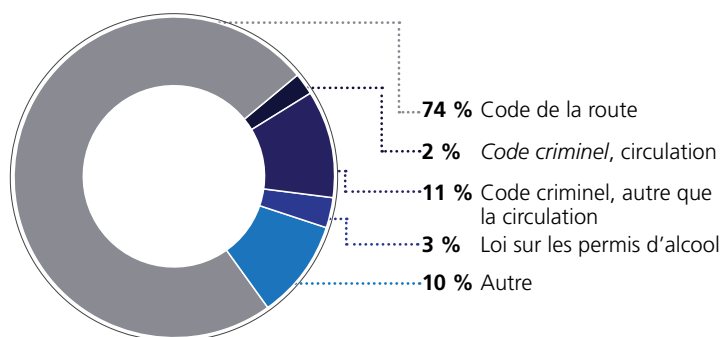
Sources :

* Police provinciale de l'Ontario, données sur les infractions au Code criminel déclarées par le personnel policier en uniforme, 15 avril 2013

* Les données ont été tirées du système de gestion des dossiers de Niche le 15 avril 2013.

* Rapport généré par le système de gestion des dossiers de Niche : statistiques sur les événements du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales : GRAPHIQUE 6-1 :



INFRACTIONS : TABLEAU 6-1 :

	2010	2011	2012
Code de la route	455 672	461 744	479 527
Code criminel, circulation	13 987	13 365	13 203
Code criminel, autre que la circulation	72 462	75 272	71 474
Loi sur les permis d'alcool	18 358	18 398	18 333
Autre	58 353	62 205	62 207
ALL VIOLATIONS	618,832	630,984	644,744

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE CRIMINEL ET DES LOIS PROVINCIALES SELON LES RÉGIONS DE LA POLICE PROVINCIALE : TABLEAU 6-2 :

	2010	2011	2012
Région du Centre	141 449	144 440	150 802
Région du Nord-Ouest	40 292	42 305	42 270
Région de l'Est	120 449	122 982	121 308
Région du Nord-Est	77 602	70 828	67 443
Division de la sécurité de la circulation	93 270	105 720	103 706
Région de l'Ouest	145 757	144 696	159 202
TOUTES LES RÉGIONS	618 832	630 984	644 744

Remarque : Les résultats régionaux ont été ajustés afin d'inclure les accusations de catégorie 7F00 portées par l'équipe de la circulation et les accusations « orphelines » par lieu.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE DE LA ROUTE : TABLEAU 6-3 :

TOTAL DE LA PROVINCE	2010	2011	2012
Excès de vitesse	279 896	268 513	294 644
Conduite inattentive (par. 78.1 (1) du Code de la route)	s.o.	s.o.	16 076
Ceinture non bouclée	25 613	29 758	29 247
Conduite avec facultés affaiblies	10 651	10 141	10 077

Remarque : Les données de 2010 et de 2011 ne sont pas disponibles.

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mai 2013

Collisions de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

TABLEAU 6-4 :

	2010	2011	2012
CVM mortelles	338	289	317
CVM ayant causé des blessures corporelles	9 934	9 899	8 783
CVM ayant causé des dommages matériels	59 216	62 785	60 136
TOTAL DES CVM	69 488	72 973	69 236
CVM où l'alcool ou la drogue est en cause	2 125	1 958	1 961
Décès	371	314	372
Personnes blessées	14 774	14 671	13 086

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

Victimes

VICTIMES DE COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS

(comprend les collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges)

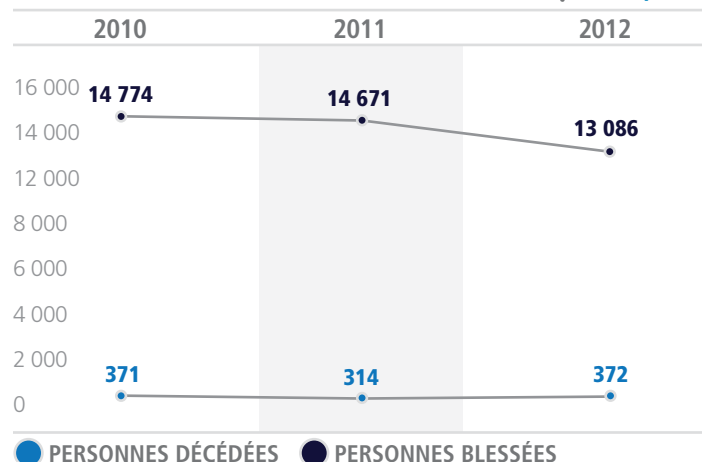
TABLEAU 6-5 :

	2010	2011	2012
Décès (Total)	371	314	372
Décès (pas de ceinture de sécurité)	90	70	63
Décès (pas de casque)	12	15	13
Décès de piétons	21	29	28
Personnes blessées	14 774	14 671	13 086
TOTAL DE VICTIMES	15 145	14 985	13 458

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

PERSONNES BLESSÉES OU DÉCÉDÉES LORS DE COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS

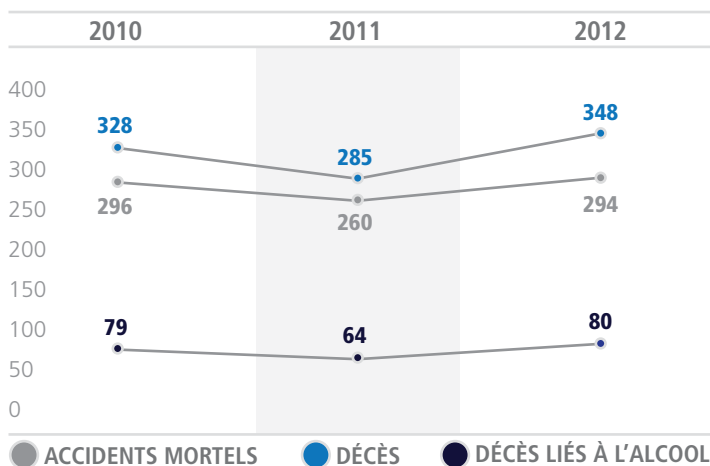
GRAPHIQUE 6-2 :



Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

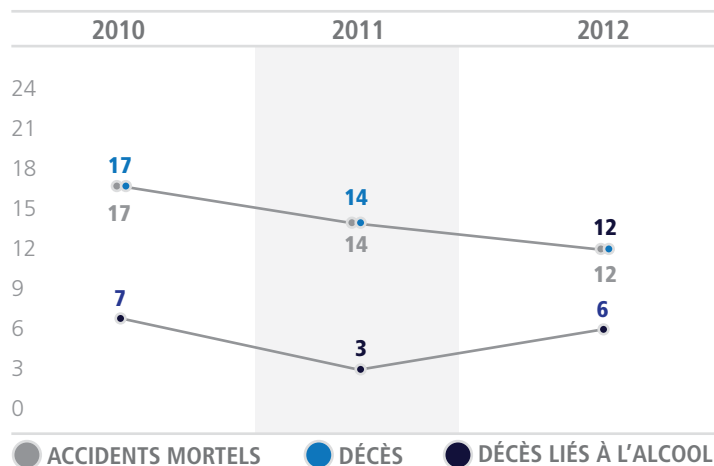
Causes des décès : [GRAPHIQUE 7-1](#)

ROUTES



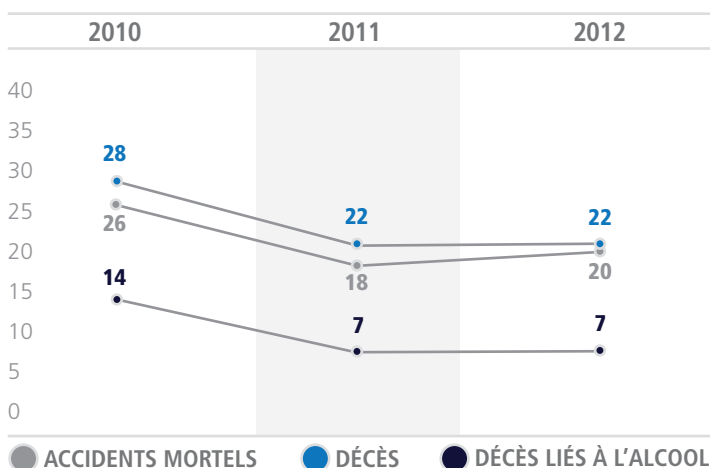
Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

VÉHICULE HORS ROUTE



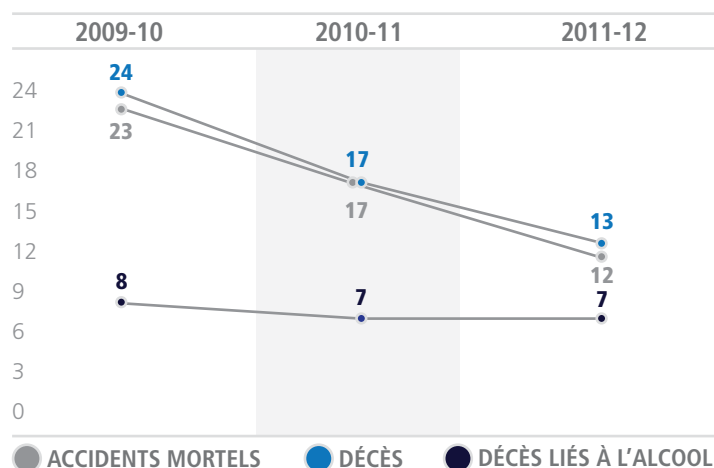
Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

VOIES NAVIGABLES



Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

MOTONEIGE



Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, avril 2013

Accidents attribuables à la conduite avec facultés affaiblies dans la province en 2012 : [TABLEAU 7-1](#)

6,271	173	2 749	5 412
ALCOOL	DROGUE	SUSPENSION ADMINISTRATIVE DU PERMIS DE CONDUIRE DE 90 JOURS*	SUSPENSION APRÈS INDICATION « WARN »

Remarques :

* En mai 2009, le projet de loi 203 (Loi visant à créer des routes plus sécuritaires pour un Ontario plus sûr) a établi une période de suspension en fonction de la fréquence de l'infraction pour les conducteurs dont le taux d'alcoolémie dépasse 0,05 (Indication « Warn » sur l'appareil de détection).

La nouvelle législation prévoit des suspensions de 3, de 7 ou de 30 jours pour remplacer l'ancienne suspension de 12 heures.

+ Comprend les infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies (consommation d'alcool ou de drogue).

++ Comprend les infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies (consommation d'alcool ou de drogue).

Source : Système de gestion des dossiers de Niche et cube IBM Cognos Business Intelligence (accidents réels), janvier 2013

Principales causes des collisions

PRINCIPALES CAUSES DES COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM) MORTELLES SUR LES ROUTES :TABLEAU 8-1:

	2010	2011	2012
Nombre de CVM mortelles où la vitesse est en cause	75	69	74
Nombre de CVM mortelles où l' alcool ou la drogue est en cause	73	59	72
Nombre de CVM mortelles où la distracted est en cause	76	75	69
TOTAL DES CVM MORTELLES	296	260	294

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mai 2013

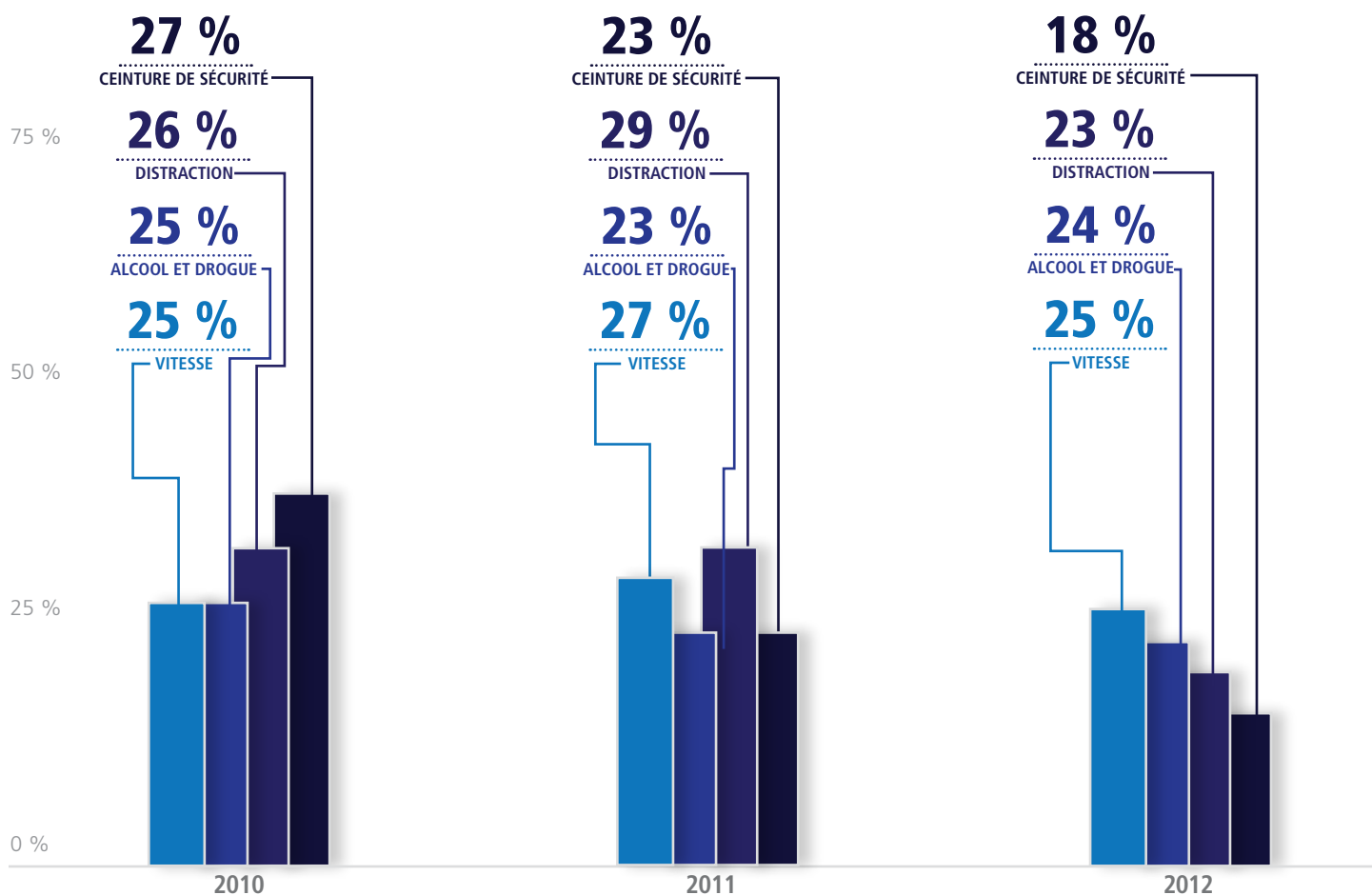
VICTIMES DE COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS QUI NE PORTAIENT PAS DE CEINTURE DE SÉCURITÉ :TABLEAU 8-2:

	2010	2011	2012
Nombre de personnes décédées qui ne portaient pas de ceinture de sécurité	90	66	63
TOTAL DES DÉCÈS	328	285	348

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mai 2013

POURCENTAGE DE COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM) MORTELLES SELON LES PRINCIPALES CAUSES :GRAPHIQUE 8-1:

100 %



Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mai 2013

LINCOLN MACCAULEY ALEXANDER, COMMISSAIRE HONORIFIQUE DE LA POLICE PROVINCIALE



C'est avec tristesse que les membres de la Police provinciale ont appris le décès de l'honorable Lincoln MacCauley Alexander le 19 octobre 2012. Après lui avoir décerné le titre de commissaire honorifique à vie, la Police provinciale avait nommé en l'honneur de M. Alexander son Grand quartier général, qui a ouvert ses portes en 1995. C'est cependant la dignité dont il faisait preuve et son engagement envers les Ontariennes et Ontariens qui resteront marqués dans la mémoire de chacun.

Après des débuts modestes dans l'Aviation canadienne, M. Alexander est devenu avocat, puis député de renom. Beaucoup d'Ontariennes et d'Ontariens se souviendront de lui en tant que 24^e lieutenant-gouverneur, de 1985 à 1991, et en tant que président de la Fondation canadienne des relations raciales, de 1996 à 2003.

Les membres de la Police provinciale se souviendront de feu l'honorable Lincoln Alexander comme d'un ami et d'un allié qui incarnait l'esprit humanitaire et qui promouvait un traitement équitable pour tous, caractérisé par le respect et la justice.

PROGRAMMES ET SERVICES DE LA POLICE PROVINCIALE

Aide aux victimes

Circulation nautique et sécurité en motoneige et en véhicule tout-terrain

Commandement des opérations en cas d'incident

Communications

Contrôle des stupéfiants

Enquêtes à la suite de plaintes

Enquêtes en matière d'exploitation d'enfants

Enquêtes sur le crime organisé

Enquêtes sur les crimes haineux et l'extrémisme

Enquêtes sur les jeux illégaux

Enquêtes techniques sur les accidents de la circulation

Formation

Gestion des dossiers judiciaires

Gestion des enquêtes importantes

Intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire et élimination des explosifs

Négociations en situation de crise

Planification des mesures d'urgence et intervention

Prévention du crime

Programme d'intervention adaptée

Programme de police auxiliaire

Programme Échec au crime

Programme RIDE

Recherche et récupération sous-marines

Recherche et sauvetage

Recherche et sauvetage en milieu urbain

Registre des délinquants sexuels de l'Ontario

Relations avec les médias

Répression de la criminalité informatique

Sécurité routière

Services d'aviation

Services d'identification médico-légale

Services de police communautaire

Services de police et d'enquête proactifs et réactifs 24 h/24

Services de protection

Services de renseignements criminels

Services des sciences et de l'analyse du comportement

Services policiers des Autochtones

Surveillance électronique et filature

Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALVAC)

Transport des détenus

Unité canine

Unité tactique et de secours

La liste ci-dessus est conforme au Règlement de l'Ontario 3/99 concernant le caractère convenable et l'efficacité des services policiers (Adequacy Standards and Effectiveness of Police Services, en anglais seulement). De plus, elle fournit un aperçu des programmes et des services de la Police provinciale, mais ne doit pas être considérée comme exhaustive.





| POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO





POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

777, avenue Memorial, Orillia (Ontario) L3V 7V3



www.opp.ca